



Projet éducatif de territoire 2026-2030

Ouvrir sur le monde
Cultiver l'avenir



GLOSSAIRE

ADREC : Association Départementale et Régionale Éducation Coordination

AESH : Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap (anciennement AVS)

ALAE : accueil de loisirs associé à l'école = CLAE = accueil de loisirs périscolaire

ALSH : accueil de loisirs sans hébergement = accueil de loisirs extrascolaire

ANDEV : Association Nationale des Directeurs et des Cadres de l'Éducation des Villes et des Collectivités Territoriales

ATSEM : agent territorial spécialisé des écoles maternelles

AVL : Auxiliaire de Vie de Loisirs, intervenant pour l'accompagnement d'un mineur en situation de handicap dans le temps extrascolaire.

AVS : Auxiliaire de Vie Scolaire, intervenant pour l'accompagnement d'un mineur en situation de handicap dans le temps scolaire et parfois périscolaire.

CAF : caisse d'Allocations familiales

CCAS : centre communal d'action sociale

CTG : convention territoriale globale

DGS : directeur-riche général-e des services

Extrascolaire : temps libre, non-scolaire, d'une journée où il n'y a pas école (samedi, dimanche et vacances)

NAP : nouvelles activités périscolaires. Cet acronyme recouvre ici les activités périscolaires organisées dans les 3 heures libérées par la réforme des rythmes éducatifs. NAP = TAP

Périscolaire : temps libre, non-scolaire, d'une journée où il y a école (matin avant la classe, pause méridienne, après-midi après la classe, soir). Par exemple, s'il y a école le mercredi matin, alors le mercredi midi et le mercredi après-midi sont du temps périscolaire.

PEDT : projet éducatif de territoire

SOMMAIRE

GLOSSAIRE	1
SOMMAIRE	2
INTRODUCTION	4
1. Qu'est-ce qu'un Projet éducatif de territoire (PEDT)	4
4. Quels enjeux et ambitions structurent le PEDT 2026-2030 ?	5
5. Qui sont les acteurs éducatifs concernés ?	5
6. Quelle gouvernance autour du PEDT ?	6
ARTICULATION AVEC LA	7
CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE	7
2022-2025	7
1. Définition de la « Convention territoriale globale » (CTG)	7
2. Articulation PEDT de Larra – CTG (2022-2025)	7
3. Projet CTG 2026-2030	9
ÉVALUATION DU PEDT 2022-2025	11
1. Présentation	11
2. Organisation	11
3. Les axes et les objectifs	11
6. Critères et indicateurs	13
DIAGNOSTIC ET MODALITÉS DU PEDT EN 2026	14
1. Généralités	14
2. Atouts : une commune attractive et une population jeune	14
3. Enjeux : maintenir un environnement adapté tout en s'ouvrant à l'extérieur	15
4. Enfants recensés sur le territoire et enfants scolarisés	16
5. Transformations prévues des modes d'accueil entre 2026 et 2030	17
6. Articulations NAP- ALAE	17
7. Réglementation et régime juridique d'accueil des enfants dans le temps périscolaire	19
8. Qualité des activités périscolaires et extrascolaires proposées.	19
9. Diversité des activités périscolaires et extrascolaires proposées	19
10. Fréquentation des activités périscolaires et extrascolaires	20
11. Les séjours scolaires et extrascolaires	21
FOCUS : Formation des agents communaux des écoles	22
FOCUS SUR LE PUBLIC « JEUNES » 11-17 ans	23
1. Intention	23
2. Objectifs	23
3. Public accueilli	23

4.	Structure organisatrice	23
5.	Axes de l'offre	24
6.	Exemples de contenu	24
7.	Bilan	24
8.	Perspectives	24
	FOCUS SUR LA POLITIQUE INTERGENERATIONNELLE	25
	UN PEDT DANS LA CONTINUITÉ POUR 2026-2030	26
1.	Rappel des valeurs et axes politiques	26
A.	Valeurs	26
B.	Axes stratégiques et politiques	26
C.	Articulation avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture	27
2.	Les acteurs éducatifs	28
1.	L'Éducation nationale	28
2.	Les associations	28
3.	Les parents	28
4.	Les services municipaux	29
3.	Zoom sur la notion de « Parcours »	30
	La mise en œuvre des Parcours dans le temps et le concept de « Circuits éducatifs »	30
4.	Les axes du PEDT 2026-2030 :	31
5.	Prendre en compte les besoins des enfants	34
A.	Les enfants	34
B.	Les enfants en situation de handicap	34
6.	Renforcer la place de l'enfant	35
A.	L'enfant est le BÉNÉFICIAIRE du PEDT...	36
B.	... mais il doit également en être ACTEUR, ...	36
C.	... ÉVALUATEUR ...	36
D.	...et à terme CONCEPTEUR !	36
	SIGNATURE DU PEDT	37
	ANNEXES	38
	ANNEXE 1 : ÉVALUATION DU PLAN MERCREDI 2022-2025	38
	ANNEXE 2 : JOURNÉES TYPES	46

INTRODUCTION

1. Qu'est-ce qu'un Projet éducatif de territoire (PEDT)

Le projet éducatif de territoire (PEDT), mentionné à l'article L. 551-1 du Code de l'éducation, formalise une démarche permettant aux collectivités territoriales volontaires de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, organisant ainsi, dans le respect des compétences de chacun, la complémentarité des temps éducatifs.

Ce projet relève, à l'initiative de la collectivité territoriale compétente, d'une démarche partenariale avec les services de l'État concernés et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux. À l'occasion de la nouvelle organisation du temps scolaire qui s'est généralisée dans les écoles primaires depuis la rentrée 2014, cette démarche doit favoriser l'élaboration d'une offre nouvelle d'activités périscolaires, voire extrascolaires, ou permettre une meilleure mise en cohérence de l'offre existante, dans l'intérêt de l'enfant.

A Larra, et pour la période 2026-2030, Le PEDT est donc à la fois un document, une opportunité et une ambition. A la fois politique, stratégique et opérationnel, c'est un document incontournable pour améliorer la cohérence des temps de la vie de l'enfant et la cohérence des acteurs. Il est ainsi l'opportunité d'accroître la qualité de l'offre éducative dont bénéficie l'enfant, puisque l'ambition de ce nouveau PEDT est bien celle-ci : mettre l'enfant au cœur d'une politique éducative enrichie grâce à la participation conjointe et partenariale des différents acteurs.

2. Quel est le périmètre du PEDT ?

Le PEDT s'applique ici à la seule commune de Larra. La commune dispose encore de la compétence enfance et éducation. Elle n'a pas été transférée à une structure intercommunale, comme c'est le cas sur d'autres parties du territoire de la Communauté de communes des Hauts-Tolosans dont elle est membre. Du fait des compétences de la commune, ce nouveau PEDT concerne les enfants de 3 à 11 ans

Bien que mettant l'accent sur les actions de la commune, ce nouveau PEDT 2026-2030, a néanmoins l'ambition de traiter à la fois des temps scolaire, périscolaire et extrascolaire et d'impliquer par conséquent une multiplicité pertinente d'acteurs éducatifs.

3. Quel bilan général du PEDT 2022-2025 ?

Le PEDT portait 3 ambitions :

- ❖ Politique : mettre en œuvre une politique enfance jeunesse en concertation avec les services de l'État portant sur des valeurs fortes.
- ❖ Socio-éducative : renforcement des partenariats entre tous les acteurs du territoire.
- ❖ Technique : qualité de l'offre éducative générée par la co-construction et le faire ensemble.

L'ambition politique porte des enjeux sociétaux identifiés, ils sont largement partagés par l'ensemble des acteurs.

Concernant le renforcement des partenariats entre les acteurs du territoire, les relations avec les enseignants s'améliorent, notamment avec les directrices d'école, des rendez-vous réguliers ou informels s'organisent, nous sommes présents lors des équipes éducatives des enfants, participons aux réunions de rentrée et collaborons lors des cas difficiles.

Nous avons pu solliciter un certain nombre d'associations culturelles ou sportives de la commune et mis en place des cycles d'interventions ou des interventions ponctuelles. Dans le cadre du plan mercredi mais également sur les vacances scolaires.

Le bilan est positif notamment en matière d'offre éducative, la structuration du service a permis de reposer les bases d'un service efficient tant sur la diversité de projets et d'activités développées dans le cadre des circuits éducatifs que sur le plan de la communication aux familles.

En 2022, nous avons pointé la pauvreté de l'offre éducative et la manque de technicité des agents municipaux. La réflexion menée dans le cadre de l'élaboration du PEDT a permis une prise de conscience de l'équipe d'animation dans ses compétences et ses faiblesses, ses savoirs faire à mobiliser et les exigences de la direction. Ce qui a produit deux conséquences, une dynamique d'équipe, les animateurs ont proposé des circuits cohérents et des activités nouvelles dans le cadre des NAP, mercredis et vacances. Puis l'équipe d'animation a été renouvelée à 75%. Aujourd'hui, l'équipe est dans sa quasi-totalité est diplômée BAFA. Cependant, elle reste jeune et peu expérimentée, ce qui nécessite un accompagnement au quotidien. Le seul bémol, le manque de culture de projets que la direction devra guider afin d'élaborer une démarche de projet et d'évaluation.

4. Quels enjeux et ambitions structurent le PEDT 2026-2030 ?

Le renouvellement du PEDT vise à conforter les enjeux du précédent PEDT, la volonté politique reste forte et en lien avec la Convention de territoire globale afin de répondre aux enjeux du territoire des Hauts-Tolosans.

Cependant, il reste des marges de manœuvre concernant les partenariats et la qualité de l'offre éducative à développer et à renforcer sur la commune.

Les COPIL ont montré d'une part la place prépondérante à accorder à l'enfant ainsi que le partenariat souhaité par les directrices d'école en réponse aux injections du PEDT et de la CTG mais aussi pour une complémentarité éducative.

Ces deux volets sont donc à enrichir et feront l'objet d'une vigilance pour les prochaines années.

5. Qui sont les acteurs éducatifs concernés ?

Ce PEDT ne se veut pas un document concentré sur un seul acteur éducatif, qui serait la commune. Au contraire, il doit impliquer l'ensemble des acteurs qui interviennent dans les différents temps de l'éducation de l'enfant, à savoir, outre les services municipaux :

- ❖ les parents et associations de parents d'élèves.
- ❖ les associations du territoire
- ❖ les associations sportives et culturelles de la commune.
- ❖ d'autres associations de la Communauté de communes des Hauts-Tolosans.
- ❖ des associations extérieures.
- ❖ Service départemental Jeunesse Engagement Sport et CAF pour le volet formation et financement.
- ❖ Services Départementaux de l'Éducation Nationale

6. Quelle gouvernance autour du PEDT ?

ÉLU PILOTE : Jérôme MODESTO – 3^{ème} adjoint, délégué aux écoles

COORDONNATRICE PEDT : Denise MAILHOL –Coordonnatrice enfance-éducation

COMITÉ DE PILOTAGE :

Sont membres de droit du comité de pilotage :

- Monsieur le Maire
- L'adjoint aux écoles
- L'adjoint aux associations
- Deux élus de la commission scolaire
- Deux enfants de l'école élémentaire
- Le Directeur Général des Services
- Le chargé de coopération de la CTG
- La coordonnatrice enfance éducation
- La Directrice des structures péri et extrascolaires
- L'Inspecteur de l'éducation nationale
- La directrice de l'école maternelle
- La directrice de l'école élémentaire
- Un représentant de la DDCS
- Un représentant de la CAF
- Un représentant des parents d'élèves pour l'école maternelle
- Un représentant des parents d'élèves pour l'école élémentaire

ARTICULATION AVEC LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2022-2025

1. Définition de la « Convention territoriale globale » (CTG)

La convention territoriale globale (CTG) est une démarche qui vise à :

- ❖ définir un cadre politique de développement des territoires
- ❖ renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants d'un territoire.

Elle se concrétise par la **signature d'une convention**, se substituant à terme à tous les contrats enfance-jeunesse (CEJ), **entre notamment la Caf** et :

- ❖ le conseil départemental à l'échelon du département
- ❖ une commune ou une communauté de communes (l'échelon intercommunal étant privilégié).

La CTG s'appuie sur un **diagnostic partagé** avec les partenaires et permet l'identification des priorités et la définition des moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté. En mobilisant l'ensemble des ressources du territoire, elle renforce les coopérations et contribue ainsi à une plus grande efficacité et complémentarité d'interventions.

2. Articulation PEDT de Larra – CTG (2022-2025)

	ACTIONS EN PLACE LARRA	PISTES D'AMÉLIORATION LARRA
AXE 1 : TRAVAILLER ENSEMBLE, COOPÉRER ET S'APPUYER SUR LES PÔLES DE CENTRALITÉ POUR GARANTIR DES POLITIQUES SOCIALES EFFICIENTES ET MUTUALISER LES MOYENS		
ENJEU 1 : PERMETTRE AUX FAMILLES DE CONCILIER VIE PROFESSIONNELLE, SOCIALE, FAMILIALE EN DÉVELOPPANT DE MANIÈRE COHÉRENTE L'OFFRE DE SERVICES PETITE-ENFANCE/ENFANCE		
OS 1.1 : Développer et faire connaître l'observatoire de la petite-enfance pour garantir la couverture territoriale.	Sans objet (compétence CCHT)	
OS 1.2 : Mutualiser l'offre d'accueil petite enfance/enfance, mailler l'offre à l'échelle du territoire tout en garantissant l'équilibre de l'offre.	Sans objet (compétence CCHT)	
OS 1.3 : Améliorer la communication entre les services de mairie pour répondre aux questionnements des parents du territoire et des nouveaux arrivants.	Information des familles lors de l'accueil en mairie afin de les orienter vers l'information.	

	ACTIONS EN PLACE LARRA	PISTES D'AMÉLIORATION LARRA
ENJEU 3 : ACCOMPAGNER LES JEUNES VERS L'AUTONOMIE, LES FAIRE PARTICIPER À LA VIE DU TERRITOIRE EN RÉPONDANT À LEURS BESOINS SPÉCIFIQUES EN TERMES D'ÉQUIPEMENT ET DE SERVICES EN FONCTION DE LEUR ÂGE		
OS 3.1 : Structurer et animer le réseau des acteurs de la jeunesse.	Les échanges existent entre les acteurs mais à structurer pour plus d'efficacité.	Animation d'un réseau par bassin de vie.
OS 3.2 : Faire participer la jeunesse à la vie du territoire et les accompagner vers l'autonomie en leur offrant des lieux, des événements et des équipements dédiés.	AJL sur la commune, participation à des événements sur la commune (séniors, générations Larra) et actions mises en place par l'association. Participation avec les enfants du centre de loisirs à des actions sur la commune (séniors, générations Larra, commémorations etc.).	Projets passerelles avec l'AJL et projets communs autour des axes du PEDT.
AXE 2 : PERMETTRE AUX FAMILLES ET AUX JEUNES DE TROUVER LES RÉPONSES ADAPTÉES À LEURS BESOINS		
ENJEU 2 : FAVORISER LE RECRUTEMENT, FORMER LE PERSONNEL, ET METTRE EN PARTAGE LES BONNES PRATIQUES AFIN D'AMÉLIORER L'EFFICIENCE DES POLITIQUES SOCIALES À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE		
OS 2.1 : Valoriser les métiers d'assistant(e)s maternel(le)s et de l'animation et susciter des vocations afin de pérenniser l'offre de services sur le territoire.	Permettre aux jeunes d'effectuer leur stage (3 ^{ème} , prépa métiers, seconde, bac pro etc.) au sein des structures de la commune (école, centre de loisirs). Chantiers jeunes et récemment bourse au BAFA.	Maintenir les dispositifs en place.
ENJEU 4 : S'APPUYER SUR LES PÔLES DE CENTRALITÉ EN CRÉANT UN PARTENARIAT ENTRE TOUTES LES COMMUNES POUR AMÉLIORER ET DÉVELOPPER L'ACCÈS AUX DROITS ET SERVICES ESSENTIELS POUR TOUS		
OS 4.1 : Identifier et favoriser l'interconnaissance des acteurs contribuant au développement du lien social.	Lien avec les différentes institutions partenaires (Mission locale)	Former un agent de la commune afin d'informer les citoyens de leur accès aux droits.
OS 4.2 : Favoriser l'accès aux soins et le maintien à domicile des personnes âgées.	Mise en place d'un fichier concernant les personnes isolées dans le cadre du plan canicule. Relais avec les infirmières intervenant à domicile.	Création d'un FIAS avec le soutien de la Haute-Garonne
ENJEU 6 : FAVORISER UNE COOPÉRATION ET UNE MUTUALISATION DES ACTIONS ET SERVICES ENTRE LES ACTEURS INSTITUTIONNELS ET ASSOCIATIFS À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE		
OS 6.1 : Engager une dynamique de partenariat global et mettre en réseau les professionnels pour créer une identité intercommunale	Les premières réunions des acteurs se sont tenues cette année. La volonté de se rencontrer pour des partages d'expériences est partagée par tous.	A poursuivre et proposer un calendrier de réunions annuelles afin de bloquer le temps.

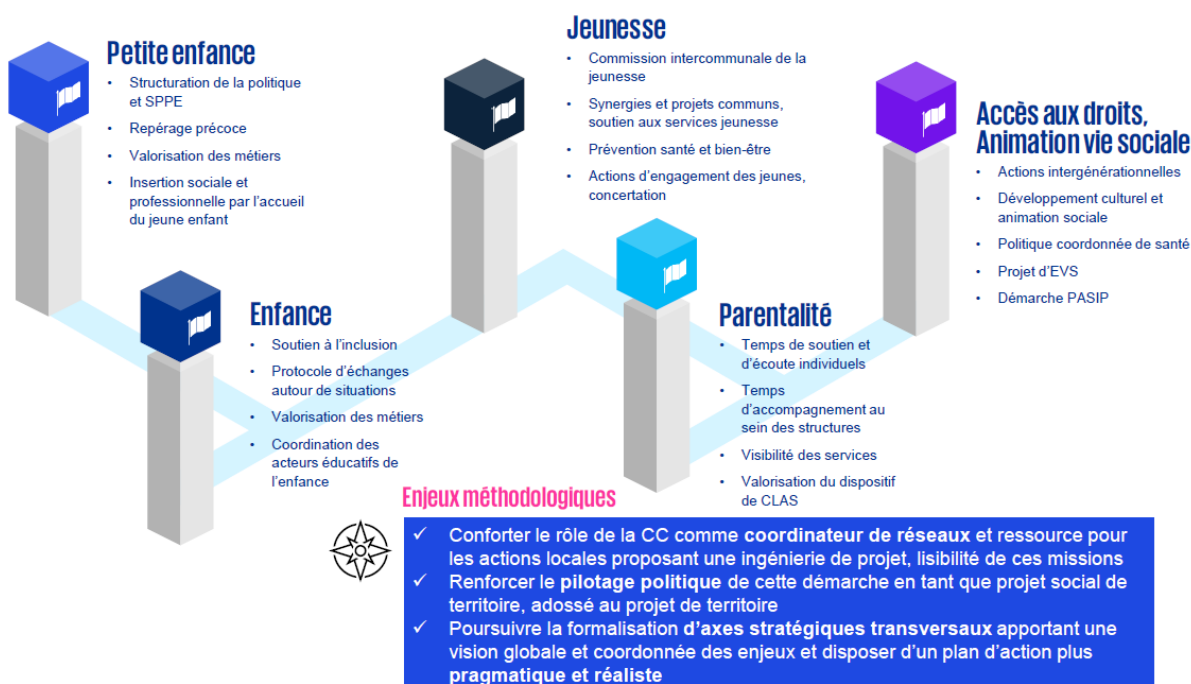
	ACTIONS EN PLACE LARRA	PISTES D'AMÉLIORATION LARRA
AXE 3 : RENDRE LISIBLE L'OFFRE EXISTANTE SUR LE TERRITOIRE		
ENJEU 5 : MIEUX COMMUNIQUER AUPRÈS DES USAGERS ET DES PARTENAIRES, POUR FACILITER LE CHOIX ET L'ORIENTATION DES FAMILLES EN METTANT EN AVANT L'OFFRE EXISTANTE, TOUCHER DES FAMILLES QUI NE SOLLICITENT PAS LES SERVICES ET/OU RENCONTRENT DES DIFFICULTÉS		
OS 5.1 : Communiquer sur l'attractivité du territoire pour les professionnels.	Brochures à destination des familles.	
OS 5.2 : Travailler sur un parcours et une communication attentionnée pour les familles ayant des enfants en situation de handicap.	Rencontre avec les familles afin de mettre en place un accueil personnalisé de l'enfant.	Former les professionnels sur les aides et l'accueil des enfants en situation de handicap afin de favoriser leur inclusion. Formaliser un protocole d'accueil au niveau de la CCHT.
OS 5.3 : Développer les mobilités pour faciliter l'accès aux droits et aux services pour tous les publics.	Une nouvelle ligne de bus Lio relit Larra à Toulouse.	

3. Projet CTG 2026-2030

Au 03/11/2025, la CTG 2026-2030 est toujours en cours d'élaboration. Néanmoins les axes suivants sont identifiés :

Parmi les premiers enjeux identifiés

Différents enjeux thématiques identifiés à regrouper au sein d'axes stratégiques



D'ores et déjà, des cohérences avec l'action municipale à Larra peuvent être mises en avant :

	Forces à Larra
Petite enfance	Des assistantes maternelles dont certaines regroupées en association, une MAM, un projet de crèche privée en cours.
Enfance	Structuration du service, nouvel équipement. Formation et accompagnement des agents.
Jeunesse	Porté par l'association AMALGAM, l'Accueil Jeunes de Larra (AJL) accueille de plus en plus de jeunes de la commune.
Parentalité	Porté par le CCAS de la commune. Des soirées à thèmes sont proposées ainsi que la journée santé.
Accès aux droits, animation, vie sociale	Accueil de proximité et orientation par le CCAS Café multiservices à vocation EVS. Nombreuses associations culturelles et sportives qui animent la commune.

ÉVALUATION DU PEDT 2022-2025

1. Présentation

Mis en place pour la première fois en 2015, les PEDT ont permis de renforcer l'offre d'animation et de mieux structurer les services communaux : nouvelle organisation, nouvelles méthodes, nouvelles propositions d'activités, nouveaux partenariats...

Fort de ces progrès, le PEDT 2022-2025 a été pensé comme une continuité du PEDT 2015-2018 qui avait souffert du départ de plusieurs responsables du service.

2. Organisation

L'accent a été mis sur la notion de parcours éducatifs entre les temps NAP du soir, les mercredis et les vacances scolaires. Les objectifs étant de construire des parcours cohérents, variés qui suscitent l'intérêt des enfants.

Il appartenait aux animateurs de présenter et de valoriser leur activité, et aux enfants de s'inscrire. Le principe était donc celui d'une liberté de choix donnée aux enfants.

3. Les axes et les objectifs

AXE 1 : L'ENVIRONNEMENT :

Objectifs	Évaluation
Comprendre la place de l'homme en acquérant de nouveaux savoirs sur l'écosystème qui nous entoure.	Les enfants sont en constant apprentissage et découvrent le monde (faune et flore) qui les entoure et au-delà de leur village. Nous les sensibilisons à la nature, prenons le temps de regarder les fleurs, les arbres, les traces d'animaux grâce au domaine de Cavaillé par exemple. Il y a aussi des oiseaux qui nichent dans la cour de l'école élémentaire (hirondelles, tourterelles), des insectes (gendarmes, papillons).
Changer ses pratiques pour avoir un comportement plus vertueux et moins nocif envers l'environnement.	La prise de conscience des enjeux environnementaux est plus ou moins présente chez les enfants selon leur âge, l'éducation reçue et leur sensibilité. Elle est plus présente chez les plus grands, il faut expliquer aux plus jeunes que mettre les papiers à la poubelle est déjà un acte fort pour la nature. Il s'intéresse également au compost que l'on explique aux enfants.
Transmettre à son entourage (ses pairs, ses parents etc.) des savoirs, des savoir-être et des savoir-faire tournés vers l'environnement.	Les enfants échangent leurs connaissances et leurs expériences acquises auprès de leurs parents ou grands-parents. Nous ne savons pas s'ils parlent des activités qui se déroulent pendant les temps péri et extrascolaires avec leurs parents. Et nous avons peu de retours des familles.
Ramener la nature à l'école.	Les enfants apprécient particulièrement les activités de jardin et de potager. Certains (les plus grands) manifestent le souhait d'aménager la cour d'école avec des bancs, des fauteuils et des espaces dédiés.

AXE 2 : OUVERTURE SUR LE MONDE :

Objectifs	Évaluation
Acquérir de nouvelles connaissances transversales par la découverte des pays du monde, tout en adoptant une posture d'humilité.	Les enfants acquièrent quelques connaissances que nous testons en fin de projet par des quizz, des mots clés. C'est un objectif à développer.
Développer sa curiosité en ouvrant ses horizons.	Les enfants sont de nature curieuse, il faut alimenter cette curiosité en répondant aux questions qu'ils se posent et prendre cette opportunité pour proposer des projets qui répondent à leur questionnement. On retrouve cela aussi bien chez les maternelles que les élémentaires.
Aller à la rencontre de l'autre, de l'étranger.	Objectif à développer via une correspondance avec une école francophone.

AXE 3 : LE VIVRE-ENSEMBLE :

Objectifs	Évaluation
Apprendre à comprendre l'autre, avec respect et tolérance	Nous apprenons l'empathie aux enfants, se mettre à la place de l'autre, à accepter la différence. C'est un objectif travaillé conjointement avec les directrices d'école afin de renforcer les compétences de l'enfant et assurer une cohérence entre les temps scolaires et périscolaires. Ainsi, nous avons mis en place « les messages clairs » qui permettent aux enfants de s'exprimer et de s'écouter afin de résoudre les conflits. Nous avons également travaillé sur les règles conjointes écoles/accueils et veiller à ne pas laisser s'installer un climat de « violences » et cela porte ses fruits. Nous avons des temps d'accueil plus apaisés. De même, la direction a participé à la formation PHAre, à l'initiative de la directrice.
Renforcer la mixité dans toutes ses dimensions, en particulier de genre et d'âge.	Les enfants se mélangent facilement et apprécient de jouer ensemble notamment sur les temps du SMA du soir, mercredis et vacances. Les fratries sont heureuses de jouer ensemble, les plus jeunes sont acceptés par les aînés et l'ensemble des enfants. Nous sommes vigilants à la mixité filles/garçons. Les enfants préfèrent rester entre copains sur la pause méridienne mais on voit les garçons et les filles jouer ensemble dans toutes les tranches d'âge.
Développer la culture de l'engagement dans la diversité des formes qu'il peut revêtir.	C'est objectif peut être enfin être envisagé grâce à l'élection des délégués de classe en élémentaire et les réunions où sont invitées la responsable des structures et la coordonnatrice. Ceci nous permet de réfléchir et proposer des actions conjointes sur la cohérence des règles, le respect des personnes, des locaux, du matériel. Nous devons réfléchir à permettre aux maternelles de s'exprimer également plus souvent sur leur ressenti et bien être sur les temps périscolaires.
Accompagner l'enfant dans l'élaboration de ses projets, en lui donnant l'autonomie dont il a besoin et en le responsabilisant.	A construire avec les enfants, inexistant à ce jour, une première approche lors d'une réunion avec l'ensemble des délégués avec la coordonnatrice.

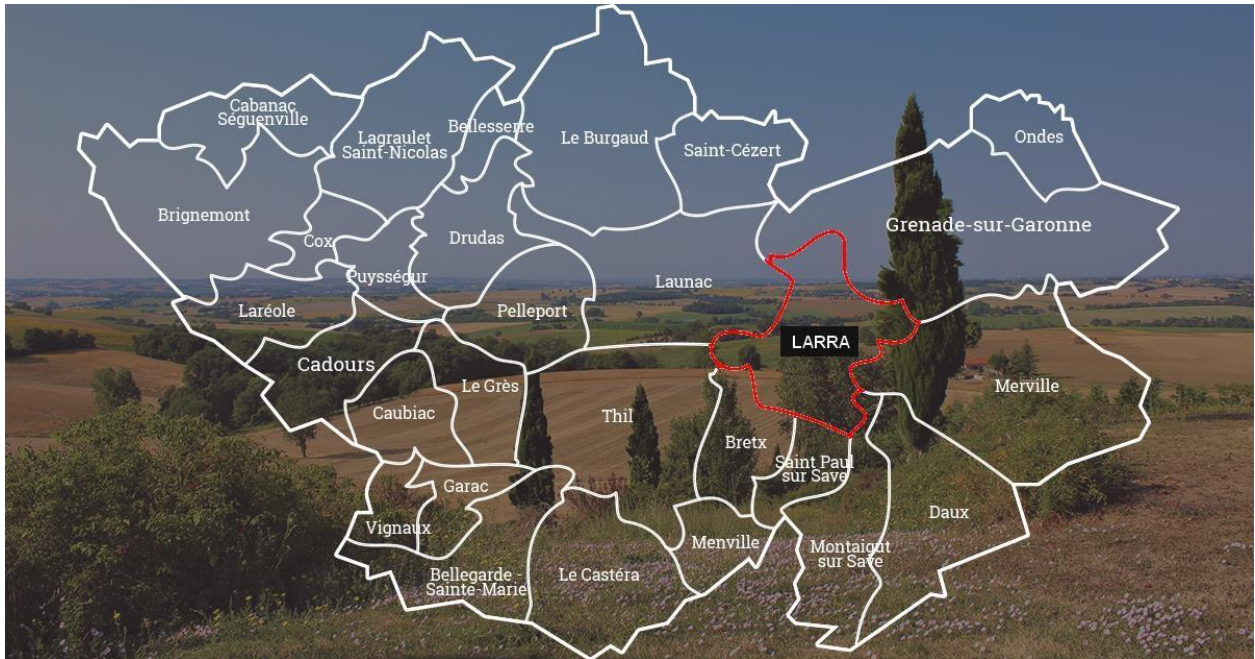
6. Critères et indicateurs

CRITÈRES	INDICATEURS QUANTITATIFS	INDICATEURS QUALITATIFS
Respect des axes du PEDT	100% des activités alignées avec les axes du PEDT. Tous les d'axes mobilisés par les activités.	Cohérence pédagogique des activités avec les axes du PEDT. Pertinence des contenus proposés en lien avec les axes.
Respect des objectifs du PEDT	100% des activités répondant à au moins un objectif du PEDT. 70 % d'objectifs couverts.	Niveau d'atteinte perçu des objectifs plutôt satisfaisante. Feedback des enfants et familles sur les objectifs : petit quart d'heure du soir afin d'interroger les enfants. Retours positifs dans l'ensemble.
Public touché	Taux de participation des enfants, non mesuré, les enfants sont incités à participer. Nombre d'enfants nouveaux bénéficiaires. Répartition par tranche d'âge et niveau scolaire : maternelles et élémentaires.	Accessibilité perçue des activités, les activités sont adaptées aux enfants. Inclusion des enfants à besoins particuliers dans toutes les activités.
Mobilisation des équipes municipales	Les équipes du service Enfance-Education et les services techniques. Nombre d'heures consacrées au PEDT (difficilement évaluable).	Réels Engagement et motivation des équipes Qualité de la coordination interne.
Mobilisation des partenaires	Nombre de partenaires actifs ; 10 Nombre de projets portés par des partenaires : trop peu encore (CCAS, bibliothèque, école, associations.).	Diversité des partenariats : associations locales, école. Valeur ajoutée des partenaires dans les projets : apports de connaissances, de technicité, de transmission.
Communication et coordination	Nombre de réunions de coordination : 1 fois par semaine. Nombre de supports de communication diffusés : 8 supports utilisés (messagerie, Facebook, intramuros, site internet, livret d'accueil, portail familles, journal communal, affichage).	Fluidité de la communication entre acteurs est efficiente. Clarté des rôles et responsabilités bien appréhendés par les acteurs
Impact éducatif et culturel	Nombre d'activités en lien avec les programmes scolaires (non évaluables). Nombre de sorties ou événements culturels. En augmentation cette dernière année.	Enrichissement des compétences transversales des animateurs. Ouverture culturelle et sociale des enfants (sorties dans des musées, parcs et locales).
Satisfaction des bénéficiaires	Taux de satisfaction des enfants et familles pas d'enquêtes effectuées. Peu de retours positifs ou négatifs.	Témoignages qualitatifs de quelques familles plutôt oralement. Suggestions d'amélioration recueillies par la directrice des structures.
Évolution et innovation	Nombreuses activités nouvelles créées. Nombreux ajustements apportés en cours d'année	Capacité d'adaptation aux besoins des enfants. Créativité des équipes dans les propositions.

DIAGNOSTIC ET MODALITÉS DU PEDT EN 2026

1. Généralités

Située dans le nord-ouest toulousain, dans la partie nord de la Haute-Garonne, Larra est une commune rurale de 2 250 habitants membre de la communauté de commune des Hauts-Tolosans.



Source : CCHT

2. Atouts : une commune attractive et une population jeune

Ce sont majoritairement des jeunes couples avec enfants qui habitent la commune : un quart de la population a moins 14 ans, 15% entre 15 et 29 ans, 25% entre 30 et 44 ans (*source : INSEE 2018*). Ce sont donc les deux tiers des habitants qui ont moins de 45 ans. Il faut y voir un facteur de dynamisme et de vitalité de Larra.

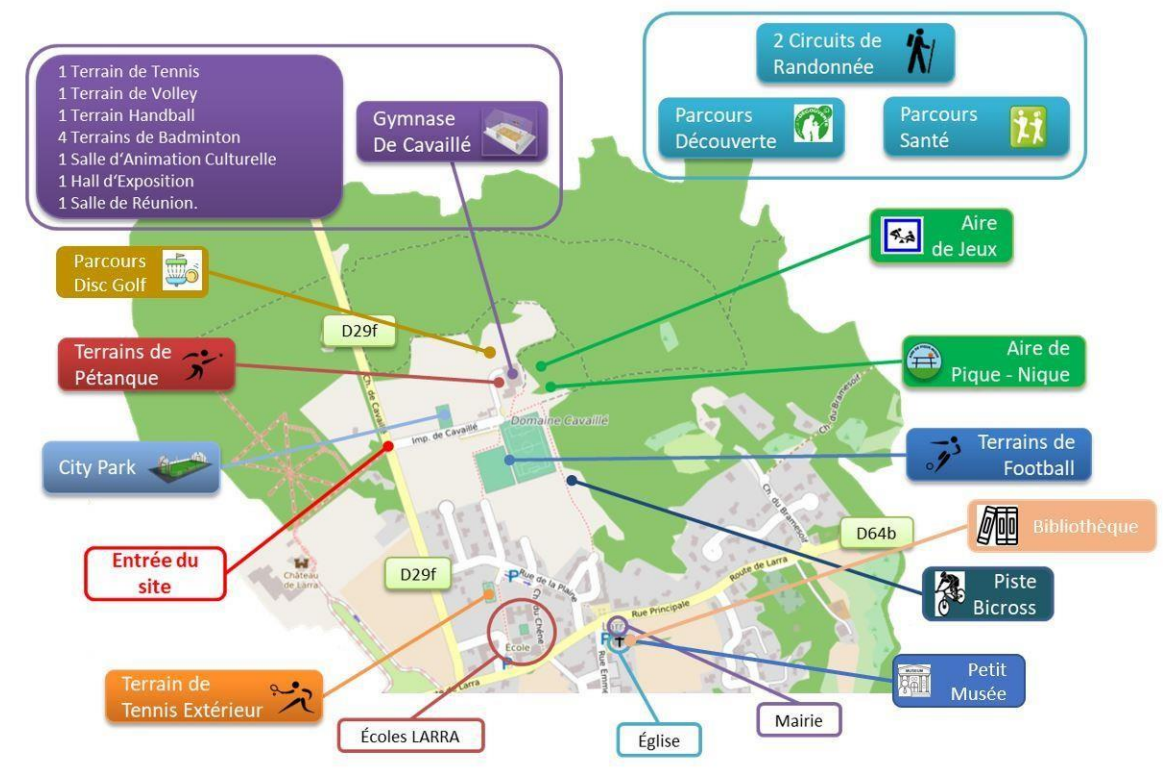
Les raisons de l'attractivité de la commune sont à chercher dans le caractère rural du territoire, associé à la proximité de communes plus peuplées et plus urbanisées (Grenade-sur-Garonne et Merville).

Autre atout du territoire : le domaine de Cavaillé. Situé au coeur du village, impasse de Cavaillé, le domaine de Cavaillé se compose d'une zone de loisirs et d'une zone verte.

La zone de loisirs est constituée de :

- ❖ 1 aire de jeux pour enfants
- ❖ 1 City-Park
- ❖ 1 sentier découverte de la faune et la flore
- ❖ 1 parcours sportif de 12 agrès répartis sur une distance de 1.2 km
- ❖ 1 pumtrack, 1 piste draisienne et une piste de sécurité routière
- ❖ 1 départ pour 2 circuits de randonnée
- ❖ 1 Centre Sportif et d'Animation comprenant 1 terrain et 1/2 terrain de football, 1 gymnase équipé d'un terrain de tennis et de 4 terrains de badminton, 1 salle d'animation, 1 hall d'exposition et 1 salle de réunion.

La zone verte de Cavallé, espace naturel acquis par la Commune en 1989, s'étend sur une superficie de 37 hectares dont un tiers de prairie arborée et deux tiers de forêt au sein de laquelle serpente un petit ruisseau, le Rieurtort.



Source : Mairie de Larra

3. Enjeux : maintenir un environnement adapté tout en s'ouvrant à l'extérieur

La croissance démographique de la commune (+37% en 10 ans) se traduit par une augmentation constante des effectifs accueillis aux écoles et dans les services périscolaires et extrascolaires, avec un nombre élevé d'élèves par classe malgré des ouvertures successives de classes nouvelles, une réduction des locaux disponibles.

Un second enjeu est celui de la mobilité : Larra n'est pas correctement desservie par les transports en commun et l'enclavement causé par cette absence de maillage caractérise l'ensemble des communes de l'ouest de l'intercommunalité. Cette insuffisance de transports en commun complexifie la politique de recrutement et de formation du personnel des écoles.

4. Enfants recensés sur le territoire et enfants scolarisés

Nombre d'enfants scolarisés sur la commune en 2025/2026

> 118 enfants en maternelle

> 187 enfants en primaire

La commune de Larra connaît une croissance démographique forte depuis plusieurs années. Le nombre d'élèves scolarisés ne cessent de progresser : entre janvier 2020 et juillet 2021, 150 familles se sont installées à Larra (recensement fait pour l'accueil des nouveaux arrivants).

A la rentrée scolaire 2022 une nouvelle classe à l'école élémentaire a été créée, classe mixte (GS/CP) avec un groupe d'enfants de la maternelle grande section du fait du nombre important d'élèves inscrits (26 prévus en petite section, 43 inscrits).

A la rentrée 2023, une cinquième classe a été ouverte à l'école maternelle afin d'absorber l'augmentation des effectifs et d'uniformiser l'accueil des enfants de maternelle.

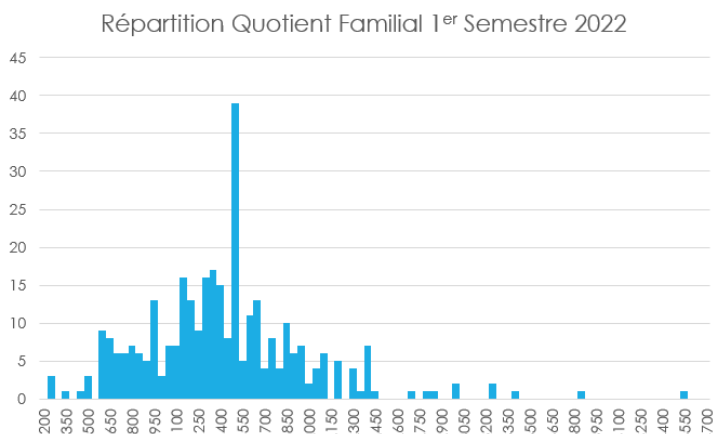
Cette année, les effectifs sont stables en maternelle et une légère baisse en élémentaire malgré quelques familles nouvelles installées sur la commune qui compensent les départs d'enfants vers des écoles privées ou spécialisées.

Le tableau suivant montre l'évolution des effectifs à l'élémentaire (Source : Education nationale) :

Année scolaire	Nombre d'élèves en maternelles	Nombre d'élèves en élémentaire
2024 - 2025	119	193
2023 - 2024	120	194
2022 - 2023	114	192
2021 - 2022	113	201
2017 - 2018	99	158

La construction de nouveaux lotissements et logements sociaux à venir laisse présager une évolution de la population et donc des enfants scolarisés. En effet, le bassin d'emploi étant principalement Toulouse, Colomiers et Blagnac avec toujours l'attractivité d'Airbus, ce sont surtout de jeunes couples de catégorie socioprofessionnelle favorisée (CSP +) qui s'installent sur la commune, Cette composition sociale des effectifs transparaît dans la répartition des quotients familiaux.

Moyenne : 1407
Médiane : 1379



CANTINE		
	QF	Nb
TRANCHE 1	0	28
	679	
TRANCHE 2	680	128
	1359	
TRANCHE 3	1360	170
	6000	

ALSH		
	QF	Nb
TRANCHE 1	0	5
	430	
TRANCHE 2	431	23
	680	
TRANCHE 3	681	94
	1230	
TRANCHE 4	1231	204
	5000	

Aujourd'hui, les accueils périscolaires maternelles, pendant la pause méridienne, se déroulent toujours dans les locaux scolaires de la maternelle. Ceci est dû à la durée de ce temps et son organisation, un temps de repas de 3/4 d'heure, comprenant le temps de passage aux toilettes et le temps de sieste pour les plus petits. Un temps de repos et de jeux à l'extérieur pour les moyennes et grandes sections.

Ce temps est organisé conjointement avec l'équipe pédagogique. Cependant, les accueils du matin et du soir se déroulent désormais au centre de loisirs permettant un accueil mutualisé avec les élémentaires plus pratique pour les familles.

Les accueils périscolaires élémentaires utilisent les locaux du centre de loisirs pendant la pause méridienne pour une partie des enfants, tantôt ceux du premier service tantôt ceux du second service. Pour des activités essentiellement calmes, jeux de société, dessins, coin lecture et « papotage entre copains ». Les autres enfants, jouent dans la cour librement ou participent à l'activité du jour, essentiellement des grands jeux. Le préfabriqué gris est occupé pour des activités manuelles ou des projets (Carnaval, commémoration du 11 novembre, répétition de spectacle).

5. Transformations prévues des modes d'accueil entre 2026 et 2030

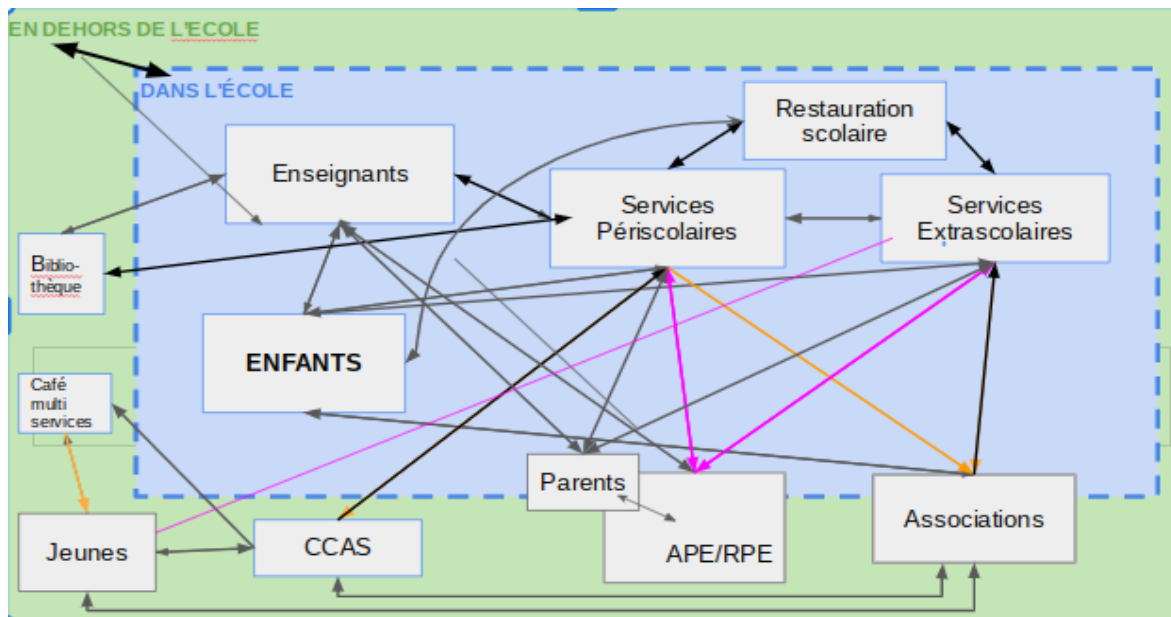
L'évolution de la garderie en accueil de loisirs périscolaire ALAE n'est pas envisageable. Actuellement, de nombreux freins, tel que le recrutement de personnel qualifié avec un impact sur la masse salariale notamment, empêchent pour l'instant cette évolution.

6. Articulations NAP- ALAE

L'enfant est toujours au cœur du dispositif PEDT et au centre de l'action des acteurs qui concourent à son éducation, son épanouissement et sa construction. La diversité des acteurs agissant sur les temps de l'enfant entraîne inexorablement une connaissance et reconnaissance de chacun, dans son identité professionnelle.

“la galaxie des acteurs est un outil qui va permettre de repérer les différents acteurs et partenaires et de comprendre les complémentarités et ruptures afin d'y agir politiquement” (Ressources de l'ADREC).

A Larra, elle peut être schématisée ainsi :



Cette représentation des liens entre les structures municipales et les partenaires permet de souligner les relations existantes (en noir), celles à créer (ici en orange) et celles à consolider (ici en violet)

Il s'agit aussi donc de renforcer la cohérence et la complémentarité des acteurs, c'est aussi la raison d'être du PEDT.

On peut noter une réelle amélioration des relations entre les acteurs depuis trois ans, dans l'école avec les enseignants, les parents et au sein des services municipaux. Le point négatif, les relations avec l'APE qui ne se sont pas améliorés voire se sont dégradées.

Et en dehors de l'école, avec la bibliothèque (projet partir en livres chaque été), le CCAS (projets intergénérationnels et chantiers jeunes) et les associations.

Avec la structuration du service, nous pouvons envisager des projets avec l'AJL, une première rencontre a eu lieu et des premières pistes de projets communs s'organisent.

Cet objectif partenarial est donc primordial, non seulement pour la pertinence du PEDT mais plus encore pour l'Enfant. Comment faire d'un territoire éducatif un espace partagé ?

Avec le changement des rythmes scolaires, le temps libéré par l'école doit être un temps d'enrichissement et de nouveauté dans la proposition d'activités à destination des enfants, tout en tenant compte des contraintes humaines, financières et organisationnelles de chaque structure.

Sur la commune de Larra, les temps NAP se situent sur le créneau horaire 16h15/ 17h15, après la fin des cours, un temps de goûter permet la transition entre le temps scolaire et la garderie du soir. Chaque soir, une activité NAP différente est proposée aux enfants.

La temporalité des activités est diverse et en lien avec la nature de l'activité. Ces activités se déroulent sur une année sous forme de cycle, soit sur une période (de vacances à vacances) soit sur quelques séances. Les NAP sont élaborées par les animateurs suivant leurs compétences et centres d'intérêt, mais les enfants peuvent également soumettre des activités aux équipes d'animation.

Ils font l'objet d'une communication aux familles et ont vocation à être enrichies à la faveur du PEDT.

Malheureusement, les NAP ont été abandonnés suite aux absences répétées des agents qui ne permettaient plus de répondre aux objectifs et aux intentions des NAP. De plus, les familles ne comprenaient plus l'organisation et la facturation de ces temps. Ils ont été remplacés par des activités ne donnant plus lieu à facturation spécifique.

7. Réglementation et régime juridique d'accueil des enfants dans le temps périscolaire

Les accueils périscolaires s'organisent sur un mode de garderie pour les enfants de maternelle et d'élémentaire avec un temps consacré aux Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) le soir.

Les horaires d'accueil périscolaire :

	Matin	Pause méridienne	Soir	Mercredi
Maternelle	7h30 - 8h30	11h35- 13h30	15h45 -18h30	11h15 - 18h30
Élémentaire	7h30- 8h40	12h00- 13h40	16h00- 18h30 15h45 le vendredi	11h15 - 18h30

Ils ne sont pas déclarés au Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) contrairement aux accueils ALAE du mercredi après-midi et ALSH des vacances scolaires.

Des activités physiques et sportives au sens de la réglementation ne sont pas organisées sur les garderies. Cependant, les terrains de tennis étant proches, l'éducateur sportif prend en charge les enfants licenciés du club sur le temps de garderie du soir.

8. Qualité des activités périscolaires et extrascolaires proposées.

La réflexion menée sur les temps NAP, l'est également sur les temps du mercredi après-midi et sur l'ALSH dans une volonté de continuité éducative via les parcours éducatifs élaborés avec les équipes d'animation. Il s'agit de mettre en place des cycles d'activités ou "circuit éducatif" découpées en séances afin de garantir une progression dans la découverte du thème abordé. Ainsi, pour chaque axe retenu, des intentions ainsi que des objectifs ont été définis et des thématiques choisies. Celles-ci feront l'objet d'un projet d'activités faisant apparaître les différentes séances. Quant aux temps périscolaires, qui sont des garderies, il est nécessaire de proposer et d'accompagner les activités des enfants à contrario de la surveillance pure.

La priorité sera donnée à la parole de l'enfant, lors de l'évaluation des activités qui lui sont proposées et dans la prise en compte de sa demande, de sa propre proposition d'activités. Des outils tels qu'une boîte à idées, le quart d'heure du soir ou les délégués de classe permettront de la prendre en compte et plus généralement de favoriser l'expression des enfants sur tous les sujets (les règles de vie, les relations avec ses pairs, avec les adultes etc.).

Il serait intéressant de formaliser cette communication et le PEDT est un outil adapté, non seulement pour expliquer la politique de l'équipe municipale mise en place dans le secteur de l'éducation et de l'enfance et les moyens mis en œuvre pour y parvenir. Également lors de la tenue du comité de pilotage du PEDT qui réunit tous les partenaires.

9. Diversité des activités périscolaires et extrascolaires proposées

Il vient d'être évoqué ci-dessous les objectifs et les attentes du PEDT en matière de qualité et de diversité des activités proposées aux enfants.

La volonté est de balayer tous les types d'activités (manuelles, sportives etc.), cependant il faut tenir compte des compétences des animateurs. Sur la commune de Larra, les animateurs n'ont pas de spécialités et tous ne sont pas diplômés, c'est pourquoi les activités scientifiques et techniques, par exemple, sont peu présentes. De facto, la question de la formation professionnelle se pose afin de développer leurs compétences et quitter leur zone de confort.

A ce jour, les activités manuelles, sportives, d'expression et culturelles sont principalement

abordées et proposées à tous les enfants de 3 à 11 ans quel que soit leur genre, les activités favorisent la mixité filles/garçons.

Les enfants de moins de trois ans sont accueillis uniquement sur les temps périscolaires puisque ce sont des garderies. Les spécificités de ce public nécessitent des activités adaptées à leurs capacités motrices et cognitives auxquelles les animateurs sont sensibilisés.

Les jeunes de 11 à 14 ans ne sont pas concernés dans le cadre du PEDT, néanmoins des actions en faveur des jeunes de 14 à 17 sont menées sur la commune dans le cadre de l'AJL, du CCAS (chantiers jeunes, petit job, journée "place aux jeunes"). Un projet de café multiservices et Espace de vie sociale en cours d'élaboration devrait permettre de toucher ces jeunes adolescents ainsi que les jeunes adultes de 18 à 25 ans.

10. Fréquentation des activités périscolaires et extrascolaires

Les activités péri et extrascolaires s'adressent à tous les enfants, filles et garçons de 3 à 11 ans dans le respect du rythme des enfants.

Globalement, la fréquentation des activités péri et extrascolaires est en nette augmentation : 97 % des enfants fréquentent la cantine, 26 % fréquentent régulièrement le centre de loisirs le mercredi et 48 % y sont venus au moins 1 fois.

24 % fréquentent régulièrement le centre de loisirs pendant les vacances scolaires et 50 % des enfants y sont venus au moins 1 jour.

C'est pourquoi, la capacité d'accueil des moins de 6 ans a été augmenté à 32 places les mercredis et les vacances scolaires pour répondre aux besoins des familles. La capacité pour les élémentaires est restée à 36.

Les résultats de l'enquête des familles dans le cadre de la CTG indiquent que les familles font appels à d'autres modes de garde (la famille, une nounou).

Plusieurs facteurs peuvent l'expliquer :

Facteurs conjoncturels :

- augmentation des temps de trajet domicile/travail.

- ❖ peu de transports en commun ou horaires inadaptés.
- ❖ peu de covoiturage (pas de zones dédiées).
- ❖ mobilités douces inexistantes (pas de pistes cyclables).

Facteurs structurels :

- ❖ augmentation du nombre d'élèves à l'école liée à l'augmentation de la population et à la structure familiale.
- ❖ besoin croissant des familles relatif à l'amplitude horaire d'ouverture des structures. L'ouverture des accueils périscolaires a été maintenue à 7h00 le matin.

11. Les séjours scolaires et extrascolaires

Évaluation du PEDT 2022-2025 :

(+) : Une nuitée a été proposée en 2022, puis une veillée et une nuitée en 2023 et deux mini-séjours vélo avec nuitée en 2023 (pour les 9/11 ans) et 2024 (8/9 ans).

Une vingtaine d'enfants ont participé aux nuitées et 10 enfants ont participé à chaque mini-séjour vélo.

La mixité filles/garçons a été respectée et deux enfants notifiés MDPH ont également participé au mini-séjour.

Les enfants et des familles étaient très satisfaits de ce projet (le projet pédagogique du mini-séjour leur a été transmis), ils ont fait confiance aux équipes d'animation. C'est une relation de confiance qui se construit avec les familles dont les enfants fréquentent le centre de loisirs.

(-) : La disponibilité des animateurs

Intention pour 2026 – 2030 :

- ❖ Proposer un mini-séjour de 3 jours et 2 nuits dans un département proche avec la découverte du milieu naturel et d'activités spécifiques (accrobranches, escalade, descente de rivière, etc.)

FOCUS : Formation des agents communaux des écoles

Afin d'offrir un service de qualité, la formation est un enjeu majeur pour la montée en compétence des animateurs titulaires. Elle est prise en compte dans le plan de formation de la collectivité qui prévoit chaque année une formation des agents sur quatre thématiques à la fois :

I. Connaître et accompagner le public accueilli, par exemple :

Les soins et la santé de l'enfant en école maternelle
L'accompagnement de l'enfant de 3 à 6 ans vers l'autonomie
La connaissance et l'accompagnement de l'enfant de 3 à 12 ans
La relaxation ludique pour les 3-6 ans : apaisement pour tous, professionnels et enfants

II. Travailler sa posture professionnelle en tant qu'animateur, par exemple :

La prévention et la régulation des situations conflictuelles entre et avec les enfants de 3 à 12 ans
Comment garder son calme dans les moments d'agitation et de manifestation agressives des enfants
La gestion émotionnelle des colères des conflits
La posture vocale à adopter pour se faire entendre sans s'épuiser à l'école

III. Inclure tous les enfants, par exemple :

Le harcèlement entre enfants : agir en tant que professionnel éducatif
L'accueil de l'enfant en situation de handicap en milieu scolaire
L'accueil d'un enfant présentant des difficultés comportementales en milieu scolaire

IV. Vivre en équipe dans l'animation, par exemple :

Les spécificités du management dans le secteur de l'éducation
Le travail en équipe d'animation et en cohérence éducative

(Note : les exemples proposés ici sont issus du catalogue du CNFPT)

La formation des animateurs contractuels doit faire l'objet d'une attention particulière car ces personnels sont souvent moins qualifiés au moment de leur recrutement. En priorité, les animateurs sont encouragés à obtenir leur BAFA et accompagnés dans la recherche d'une aide pour le financer.

Le plan de formation prévoit également des formations spécifiques pour les ATSEM, par exemple :

L'aide pédagogique à l'enseignant.e à l'école maternelle
La scolarisation des 3 ans : une place renforcée pour les ATSEM
Le langage dans la relation enfants-ATSEM

FOCUS SUR LE PUBLIC « JEUNES » 11-17 ans

Depuis septembre 2022, un accueil du public des 11-17 ans est organisé en partenariat avec l'association AMALGAM qui anime l'« Accueil jeunesse Larra ».

1. Intention

L'Accueil Jeunesse de Larra (AJL) s'inscrit dans une démarche éducative et citoyenne, visant à offrir aux jeunes de 11 à 17 ans un espace d'épanouissement, d'autonomie et de responsabilité. Porté par l'association **Amalgam**, en partenariat avec la mairie de Larra, l'AJL propose un accompagnement basé sur la participation active des jeunes, la construction de projets collectifs et la création de lien social intergénérationnel.

2. Objectifs

Les objectifs principaux de l'AJL sont :

- ❖ Développer des valeurs citoyennes et le sens du bien commun.
- ❖ **Encourager la prise d'initiative** chez les jeunes, en les plaçant comme acteurs principaux de leurs projets.
- ❖ **Limiter les activités de consommation passive** au profit de démarches actives et collaboratives.
- ❖ **Favoriser l'autonomie**, le respect et l'esprit d'équipe.
- ❖ **Créer du lien intergénérationnel** et renforcer la cohésion sociale sur le territoire.

3. Public accueilli

- ❖ **Tranche d'âge** : 11-17 ans.
- ❖ **Effectifs** : En constante augmentation depuis l'ouverture en 2023, avec une cinquantaine de jeunes accueillis en 2025.
- ❖ **Diversité sociale** : Les jeunes proviennent de différents milieux socio-économiques, avec une attention particulière portée aux familles à revenus modestes (tranches CAF T1 à T4).

4. Structure organisatrice

- ❖ **Association Amalgam** : Gestionnaire de l'AJL, en convention avec la mairie de Larra.
- ❖ **Encadrement** : Une équipe composée de :
 - 2 salariées (dont une directrice et une animatrice).
 - 2 volontaires en service civique.
 - Des intervenants extérieurs pour des ateliers spécifiques.
- ❖ **Financement** : Soutenu par la mairie de Larra, le Conseil Départemental, l'État (FONJEP), et des ressources propres (prestations, autofinancement).

5. Axes de l'offre

L'AJL propose une offre variée, structurée autour de :

- ❖ **Activités régulières** : Accueil les mercredis après-midi, vendredis soir (1 fois par période), samedis (1 fois par période), et pendant les vacances scolaires.
- ❖ **Projets collectifs** : Construction de projets par et pour les jeunes, avec un engagement actif (ex : création d'un court-métrage, organisation d'événements).
- ❖ **Sorties et découvertes** : Culturelles, sportives, solidaires et intergénérationnelles (ex : Blagnac Culture Geek, Mondial du Vent, rencontres initi'actives).
- ❖ **Ateliers thématiques** : Couture, écologie, cuisine, musique, etc.
- ❖ **Séjours** : Organisation de séjours éducatifs et ludiques (ex : séjour au Mondial du Vent).

6. Exemples de contenu

- ❖ **Création artistique** : Réalisation d'un court-métrage primé (« Burn Out »), ateliers musique, podcasts.
- ❖ **Engagement citoyen** : Participation à des actions environnementales (ex : « Nature Propre »), création d'un potager partagé.
- ❖ **Rencontres intergénérationnelles** : Ateliers couture, cuisine, et échanges avec les seniors du village.
- ❖ **Événements locaux** : Organisation de stands solidaires, marché de Noël, et soirées thématiques.
- ❖ **Sensibilisation** : Ateliers sur le handicap, l'utilisation des réseaux sociaux, et la désinformation.

7. Bilan

L'AJL de Larra est un exemple réussi d'intégration de la jeunesse dans la vie locale. Grâce à une approche participative et inclusive, les jeunes développent des compétences sociales, citoyennes et créatives, tout en renforçant les liens avec leur territoire. Les retours des familles et des participants sont très positifs, avec une forte adhésion aux activités proposées et une demande croissante pour plus de projets collaboratifs.

8. Perspectives

- ❖ Poursuite du développement des projets à l'initiative des jeunes.
- ❖ Renforcement des partenariats locaux et intergénérationnels.
- ❖ Sensibilisation accrue aux enjeux numériques et environnementaux
- ❖ Projets avec le centre de loisirs en lien avec les axes du PEDT ainsi qu'un projet passerelle.

FOCUS SUR LA POLITIQUE INTERGENERATIONNELLE

Sur la période 2022-2025, des actions ont été menées sur l'axe intergénérationnel, parmi lesquelles :

- ❖ Cartes de vœux écrites par les enfants aux aînés
- ❖ Participation à la Journée bleue aux côtés des aînés et de l'AJL
- ❖ Les aînés à la cantine ou au goûter le mercredi

ZOOM SUR « LES AINÉS A LA CANTINE »

Dans le cadre de sa politique éducative et sociale, la commune met en œuvre l'action « Les aînés à la cantine », inscrite dans le Projet Éducatif De Territoire. Cette initiative vise à renforcer les liens intergénérationnels en invitant, une fois par mois environ, des personnes âgées de la commune à partager un temps de repas et d'activités avec les enfants fréquentant la restauration scolaire.

Ce dispositif répond à plusieurs objectifs :

- **Lutter contre l'isolement social** des personnes âgées en leur offrant un cadre convivial et chaleureux.
- **Favoriser la transmission intergénérationnelle** par le biais d'échanges spontanés autour des souvenirs, des savoirs et des expériences de vie.
- **Sensibiliser les enfants aux valeurs de respect, de solidarité et d'ouverture à l'autre**, en leur permettant de côtoyer des aînés dans un contexte bienveillant et structurant.
- **Renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté locale**, en valorisant les interactions entre les différents acteurs du territoire.

Le temps partagé débute par le déjeuner à la cantine, suivi d'un après-midi d'activités adaptées et encadrées : ateliers créatifs, lectures ou échanges informels. Ces moments sont conçus pour encourager la participation active de chacun, dans le respect des rythmes et des envies.

L'action « Les aînés à la cantine » s'inscrit pleinement dans une démarche de cohésion sociale et d'éducation citoyenne. Elle illustre l'engagement de la commune en faveur d'un territoire inclusif, solidaire et attentif au bien-être de ses habitants, quel que soit leur âge

UN PEDT DANS LA CONTINUITÉ POUR 2026-2030

1. Rappel des valeurs et axes politiques

A. Valeurs

Lors de l'élaboration du PEDT 2022-2025, le temps consacré à la réflexion politique a conduit à s'interroger sur les valeurs que les élus ont souhaité mettre au cœur de la politique éducative de la collectivité.

Sous la forme d'un brainstorming, les élus ont identifiés les valeurs suivantes pour les mettre au cœur du PEDT :



B. Axes stratégiques et politiques

A partir de ces valeurs, trois axes stratégiques ont été retenus :

- ❖ Axe 1 : L'environnement
- ❖ Axe 2 : L'ouverture sur le monde
- ❖ Axe 3 : Le vivre-ensemble

Loin d'être neutres, ces axes sont l'écho d'enjeux de société dont les problématiques associées doivent être traitées avec et par les enfants. Ces axes forment ainsi le squelette du PEDT. Le contenu du PEDT 2022-2025 décrit ci-après en découle nécessairement

C. Articulation avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture

Si les axes présentés ci-dessus découlent directement de valeurs politiques (au sens premier du mot), ils ne sont pas sans lien avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Le socle commun vise à :

- ❖ ouvrir à la connaissance, former le jugement et le sens critique,
- ❖ fournir une éducation générale ouverte et commune à tous, fondée sur des valeurs permettant de vivre dans une société tolérante,
- ❖ favoriser le développement de la personne, en adéquation avec le monde environnant,
- ❖ développer les capacités de compréhension, de création, d'imagination et d'action,
- ❖ accompagner et favoriser le développement physique de l'élève,
- ❖ donner à chaque jeune les moyens de s'engager dans des activités scolaires, mais aussi de conquérir son autonomie et d'exercer progressivement son statut de citoyen responsable.

Les programmes scolaires, de 6 à 16 ans, s'appuient sur le socle commun. Ce socle est adapté à l'éducation formelle (école, etc.), mais également à l'éducation non-formelle (accueils périscolaires, accueils de loisirs périscolaires ou extrascolaires, associations d'éducation populaire, associations socioculturelles, artistiques, sportives, etc.).

LES CINQ DOMAINES DU SOCLE COMMUN CODE DE L'ÉDUCATION - Art. D. 122 1.

« Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture prévu à l'article L. 122- 1- 1 est composé de cinq domaines de formation qui définissent les grands enjeux de formation durant la scolarité obligatoire :

1° les langages pour penser et communiquer : ce domaine vise l'apprentissage de la langue française, des langues étrangères et, le cas échéant, régionales, des langages scientifiques, des langages informatiques et des médias ainsi que des langages des arts et du corps ;

2° les méthodes et outils pour apprendre : ce domaine vise un enseignement explicite des moyens d'accès à l'information et à la documentation, des outils numériques, de la conduite de projets individuels et collectifs ainsi que de l'organisation des apprentissages ;

3° la formation de la personne et du citoyen : ce domaine vise un apprentissage de la vie en société, de l'action collective et de la citoyenneté, par une formation morale et civique respectueuse des choix personnels et des responsabilités individuelles ;

4° les systèmes naturels et les systèmes techniques : ce domaine est centré sur l'approche scientifique et technique de la Terre et de l'Univers ; il vise à développer la curiosité, le sens de l'observation, la capacité à résoudre des problèmes ;

5° les représentations du monde et l'activité humaine : ce domaine est consacré à la compréhension des sociétés dans le temps et dans l'espace, à l'interprétation de leurs productions culturelles et à la connaissance du monde social contemporain. »

Les cinq domaines du socle commun ainsi présentés donnent à la fois des thématiques et des outils qui seront mis au service des trois axes politiques du PEDT 2022-2025.

Ce nouveau PEDT est donc construit ainsi : les domaines du socle commun ne viennent pas contraindre ni s'opposer aux axes stratégiques, mais, au contraire, les alimenter.

2. Les acteurs éducatifs

1. L'Éducation nationale

Évaluation du PEDT 2022-2025 :

(+)

- le dialogue s'est renforcé lors de rencontres formelles et informelles.
- Volonté partagée d'organiser les temps d'accueil (matin, midi et soir) en cohérence ainsi qu'une prise en compte des demandes des familles pour une compréhension de ces différents temps.
- respect mutuel des professionnels des deux institutions.
- unifier les messages transmis aux enfants et leur montrer que les adultes de l'école travaillent ensemble dans une même démarche. Afin de proposer une complémentarité entre les acteurs.

(-):

- manque de connaissance des projets d'école qui devraient se combler avec ce nouveau PEDT. Le dernier COPIL a abordé ce sujet et les directrices ont répondu favorablement à notre demande.
- pas d'informations concernant les élèves à besoins particuliers ou en situation de handicap. Méconnaissance de la notion de « secret partagé » par l'ensemble des acteurs.

Intention pour 2026 –2030 :

- ❖ Renforcer les liens entre les deux acteurs éducatifs via des projets communs dans le cadre du PEDT et des projets d'école par exemple.
- ❖ Créer un protocole d'accueil unique des enfants à besoins particuliers dans le cadre de la CTG.

A l'heure où nous rédigeons ce PEDT, les nouveaux projets d'école n'ont pas été encore validés par l'éducation nationale. Ils nous seront transmis dès le retour de celle-ci, nous pourrons alors en prendre connaissance et imaginer les projets à mettre en œuvre. Ceci fera l'objet d'un prochain COPIL PEDT.

2. Les associations

Évaluation du PEDT 2022-2025 :

(+): 10 associations sportives ou culturelles de la commune sont intervenues au centre de loisirs les mercredis ou pendant les vacances scolaires sur des interventions ponctuelles ou par cycles. Les bénévoles de ces associations transmettent leur savoirs et savoirs faire, ces temps d'échanges et de transmissions sont des moments de plaisir partagé avec les enfants.

(-): La disponibilité des bénévoles ainsi que les horaires des accueils péri et extrascolaires réduisent la possibilité d'intervention de nombreuses associations.

Intention pour 2026 –2030 :

- ❖ Recontacter des associations de la commune.
- ❖ Contacter des associations du territoire afin d'élargir nos activités.

3. Les parents

Évaluation du PEDT 2022-2025 :

(+): L'ouverture du portail famille qui facilite les inscriptions aux prestations péris et extrascolaires. C'est aussi un outil de communication vers les familles, il permet de transmettre les documents essentiels tels que le règlement intérieur, les tarifs, les programmes d'activités et diverses informations qui rythment la vie des accueils de loisirs.

- Chaque mail est traité et obtient une réponse.

- Les situations plus complexes font l'objet d'une rencontre avec la famille. Si nécessaire, elles sont traitées conjointement avec l'équipe pédagogique.

(-): - aucune représentation des parents au sein du centre de loisirs.

- Peu de retours des parents sur les projets et les activités proposés.

Intention pour 2026 – 2030 :

- ❖ Créer une instance représentative des parents afin qu'ils puissent exprimer leurs attentes et que l'équipe d'animation présente leurs projets, le fonctionnement par exemples.
- ❖ Mettre en place une matinée « portes ouvertes » au centre de loisirs.
- ❖ Soirée jeux de société pour les familles à la maison pour tous.

4. Les services municipaux

Les agents municipaux ont été associés au moyen d'ateliers participatifs dédiés à la déclinaison de chacun des trois axes.

Par le recours à des méthodes créatives, les agents ont été amenés à définir des intitulés de « Parcours » pour chacun des axes, et à leur donner un contenu opérationnel.

3. Zoom sur la notion de « Parcours »

Évaluation du PEDT 2022-2025 :

(+): forte dynamique de création pour les équipes et un impact très positif sur la diversité et la qualité des activités proposées. Les enfants ont pu expérimenter de nouvelles activités.

(-):

Intention pour 2026 –2030 :

❖ Maintenir les parcours dans des circuits éducatifs.

Le concept de « Parcours » a été retenu pour faire travailler les équipes. Les axes politiques sont déclinés en plusieurs thématiques. Ces thématiques donnent chacune leur nom à un Parcours.

Chaque Parcours, qui s'étale de vacances à vacances, se matérialise par une articulation logique entre les activités proposées lors des temps NAP, le mercredi après-midi et les vacances scolaires.

Les Parcours deviennent ainsi une source d'inspiration pour les animateurs. Ils doivent les amener à diversifier les activités proposées, à les enrichir et à leur donner un sens. :

Par exemple : Pour décliner l'axe n°2 : Ouverture sur le monde



Le résultat de ce travail, décrit ci-après, fera l'objet d'un approfondissement par les équipes tout au long de l'année scolaire.

La mise en œuvre des Parcours dans le temps et le concept de « Circuits éducatifs »

Afin de ne pas enfermer les enfants dans une thématique sur une durée trop longue, c'est une combinaison de Parcours, à la croisée de plusieurs axes, qui pourra être proposée entre chaque vacances scolaires pour permettre aux enfants de découvrir plusieurs thématiques, activités, pratiques, disciplines etc.

Ces combinaisons donnent naissance à des « Circuits éducatifs ». Ces derniers répondent bien ainsi à un objectif de diversité et de qualité.

Les Circuits éducatifs ne doivent pas s'imposer aux enfants. Au contraire, l'ambition est que l'enfant choisisse par le biais d'une inscription le Circuit auquel il souhaite participer en fonction de ses envies, de sa sensibilité, de ses centres d'intérêts ...

4. Les axes du PEDT 2026-2030 :

Axe 1. L'ENVIRONNEMENT
 Axe 2. OUVERTURE SUR LE MONDE
 Axe 3. VIVRE ENSEMBLE

Axes éducatifs/Objectifs	Actions envisagées	Indicateurs	
		Indicateurs de résultat (qualitatif)	Indicateurs de réalisation (quantitatif)
<p>AXE 1 : L'environnement</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comprendre la place de l'homme en acquérant de nouveaux savoirs sur l'écosystème qui nous entoure. - Ramener la nature à l'école - Sensibiliser et favoriser une prise de conscience sur les enjeux environnementaux. - Transmettre à son entourage (ses pairs, ses parents etc.) des savoirs, des savoir-être et des savoir-faire tournés vers l'environnement. <p>Domaines du socle commun : 2, 3 et 4</p>	<p>Ecole du dehors.</p> <p>Mini-jardin sensoriel. Création de nichoirs et mangeoires.</p> <p>Atelier "trésors recyclés".</p> <p>Promenade nature et chasse aux trésors verts au domaine de Cavailé.</p> <p>Semaine "petits gestes pour la planète".</p> <p>Actions phares : Poursuite des actions s'inscrivant dans le cadre du « territoire engagé nature » (label Région Occitanie). Remettre en place le jardin potager et floral au centre de loisirs. Mise en œuvre de la renaturation des cours d'école.</p>	<p>Capacité des enfants à comprendre et respecter la biodiversité, le cycle des plantes, les oiseaux et les insectes pollinisateurs, etc.</p> <p>Participation des enfants à la réduction des déchets, au compostage et au recyclage des matériaux.</p> <p>Participation des enfants en situation de handicap ou de troubles sur ces projets.</p> <p>Participation de tous les enfants sur ces projets en incluant la mixité, les enfants porteurs de handicap ou troubles.</p> <p>Participation des classes à ces projets dans le cadre des projets d'école.</p> <p>Échanges et partages de projets avec l'Accueil Jeunes de Larra (AJL).</p>	<p>Nombre d'activités réalisées en adéquation avec les actions envisagées.</p> <p>Nombre d'associations intervenant dans les projets.</p> <p>Nombre de projets ou d'activités coconstruites avec l'AJL.</p>

Axes éducatifs/Objectifs	Actions envisagées	Indicateurs	
		Indicateurs de résultat (qualitatif)	Indicateurs de réalisation (quantitatif)
<p>AXE 2 : Ouverture sur le monde</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Acquérir de nouvelles connaissances transversales par la découverte des pays du monde, tout en adoptant une posture d'humilité - Développer sa curiosité en ouvrant ses horizons - Aller à la rencontre de l'autre, de l'étranger - Développer son imaginaire et sa créativité <p>Domaines du socle commun : 1 et 5</p>	<p>Fête des langues et des musiques du monde. Histoires et contes du monde entier. Création d'un "tapis du monde". Ciné-goûter du monde. Artistes du monde. Boîte mystère d'un pays.</p> <p><u>Action phare</u>: correspondance voire jumelage avec une école étrangère</p>	<p>Découverte de la diversité linguistique et musicale, les enfants sont capables de reconnaître des caractéristiques musicales propres à différentes cultures.</p> <p>Connaissance et respect des traditions et modes de vie dans le monde.</p> <p>Enrichissement de son imaginaire et de sa curiosité via des récits, des contes.</p> <p>Investissement dans un projet de correspondance avec une école francophone. Les enfants sont capables d'ouverture, de respect et d'intérêt pour une autre culture.</p>	<p>Nombre d'activités réalisées en adéquation avec les actions envisagées.</p> <p>Participation de tous les enfants sur ces projets en incluant la mixité, les enfants porteurs de handicap ou troubles.</p> <p>Nombre d'actions en lien avec la correspondance d'une école.</p> <p>Participation des classes à ce projet dans le cadre des projets d'école.</p>

Axes éducatifs/Objectifs	Actions envisagées	Indicateurs	
		Indicateurs de résultat (qualitatif)	Indicateurs de réalisation (quantitatif)
<p>AXE 3 : LE VIVRE-ENSEMBLE</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Apprendre à comprendre l'autre, avec respect et tolérance - Renforcer la mixité dans toutes ses dimensions, en particulier de genre et d'âge - Développer la culture de l'engagement dans la diversité des formes qu'il peut revêtir - Accompagner l'enfant dans l'élaboration de ses projets, en lui donnant l'autonomie dont il a besoin et en le responsabilisant. <p>Domaines du socle commun : 1, 3</p>	<p>Citoyenneté : instance de participation des enfants. Mur des gentilles Fresque collective "Tous différents, tous amis" Lecture de contes sur l'amitié et la tolérance Théâtre des émotions Journée "prendre soin des autres et des lieux"</p> <p><u>Actions phares :</u> Solidarité : 1 projet solidaire / an Protéger les enfants (harcèlement, réseaux sociaux).</p>	<p>Les délégués de classes recueillent et formulent des propositions afin de trouver des solutions pour améliorer les relations entre enfants. Une instance de participation pour les maternelles permet de recueillir leurs besoins et idées. Les enfants identifient et appliquent les règles communes à l'école et aux accueils périscolaires (exemple : les messages clairs). Les enfants comprennent les règles et les relient au bien-être collectif. Les enfants sont sollicités comme acteurs dans la conception d'activités ou d'aménagements (« enfant concepteur »).</p> <p>Les enfants privilégient les jeux coopératifs favorisant l'entraide et la solidarité. Ils développent leurs compétences socio-émotionnelles dès le plus jeune âge. Ils s'impliquent dans les échanges et partages de projets avec l'Accueil Jeunes de Larra (AJL) et les aînés (intergénération).</p>	<p>Nombre d'activités réalisées en adéquation avec les actions envisagées.</p> <p>Participation de tous les enfants sur ces projets en incluant la mixité, les enfants porteurs de handicap ou troubles.</p> <p>Nombre de projets élaborés et portés par les enfants eux-mêmes.</p> <p>Nombre d'actions de l'Éducation nationale en réponse au PEDT.</p> <p>Nombre de projets ou d'activité avec l'AJL et le CCAS.</p>

5. Prendre en compte les besoins des enfants

A. Les enfants

Évaluation du PEDT 2022-2025 :

(+):- Nous avons mis l'enfant au cœur des accueils péri et extrascolaires. La direction a fait un travail de fond pour la prise en compte des besoins, capacités et centre d'intérêt des enfants de 3 à 11 ans. Afin d'adapter les activités, de respecter le rythme des enfants sur la journée, la semaine en prenant en compte les différents temps de l'enfant (domicile, école, accueils de loisirs).

- Instauration d'un climat de bienveillance et de sérénité sur l'ensemble des temps d'accueils. Les agents s'engagent à faire preuve d'écoute, d'empathie, de patience, de neutralité à l'égard des enfants.

- Accompagnement de l'enfant vers l'autonomie, la socialisation, la sociabilisation, le respect et le partage.

- Attention portée à chaque enfant, son identité, ses difficultés et ses réussites.

- Prise en compte de la parole des enfants, 2 sont membres du comité de pilotage du PEDT. Les élections de délégués de classes a permis de créer une instance les représentants.

(-): - Le turn-over des agents nécessite de ne pas perdre ces attendus et qui perturbe parfois les enfants.

Intention pour 2026 – 2030 :

- ❖ Mettre en place un « Pacte de vie » animateurs et enfants.
- ❖ Pérennité des équipes et reconnaissance du métier, lutter contre la précarisation des agents.

B. Les enfants en situation de handicap

Évaluation du PEDT 2022-2025 :

(+):- Les équipes d'animation sont engagées dans cet enjeu majeur de l'acceptation de l'autre, quel que soit sa différence et sont demandeurs de formation afin de disposer de connaissances et d'outils. Des Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap (AESH) sont présents sur le temps scolaire et peuvent intervenir sur les temps d'accueil péri et extrascolaires.

- formation avec le SIAM en août 2025

(-): - Le manque d'AESH sur la pause méridienne pour accompagner les enfants en situation de handicap.

- Le manque d'information sur des enfants notifiés ou souffrant de troubles.

- Avoir des référents handicap ou connaître des associations pouvant nous soutenir (autre que le SIAM).

Intention pour 2026 – 2030 :

- ❖ Organiser « un protocole d'accueil » pour les enfants en situation de handicap ou à besoins particuliers.
- ❖ Créer une relation de confiance avec les familles afin qu'elles nous informent en amont des inscriptions des difficultés de leur enfant afin d'adapter l'accueil de l'enfant.

6. Renforcer la place de l'enfant

Évaluation du PEDT 2022-2025 :

(+) : Avec ce PEDT 2026-2030, c'est toujours l'enfant qui est placé au centre du PEDT. Par conséquent, ce nouveau PEDT est l'occasion de s'interroger sur les moyens de :

- ❖ rendre l'enfant acteur de son éducation et non pas simplement consommateur
- ❖ lui donner toute sa voix et toute sa place au sein de l'école et en dehors
- ❖ le faire participer à l'évolution de la vie de son école
- ❖ lui permettre de continuer de rêver

A ce titre, deux enfants de l'école élémentaire sont membres de droit du comité de pilotage. Ils ont été sollicités pour la dénomination de l'école élémentaire, la végétalisation des cours d'école, la fresque sur un mur de l'école.

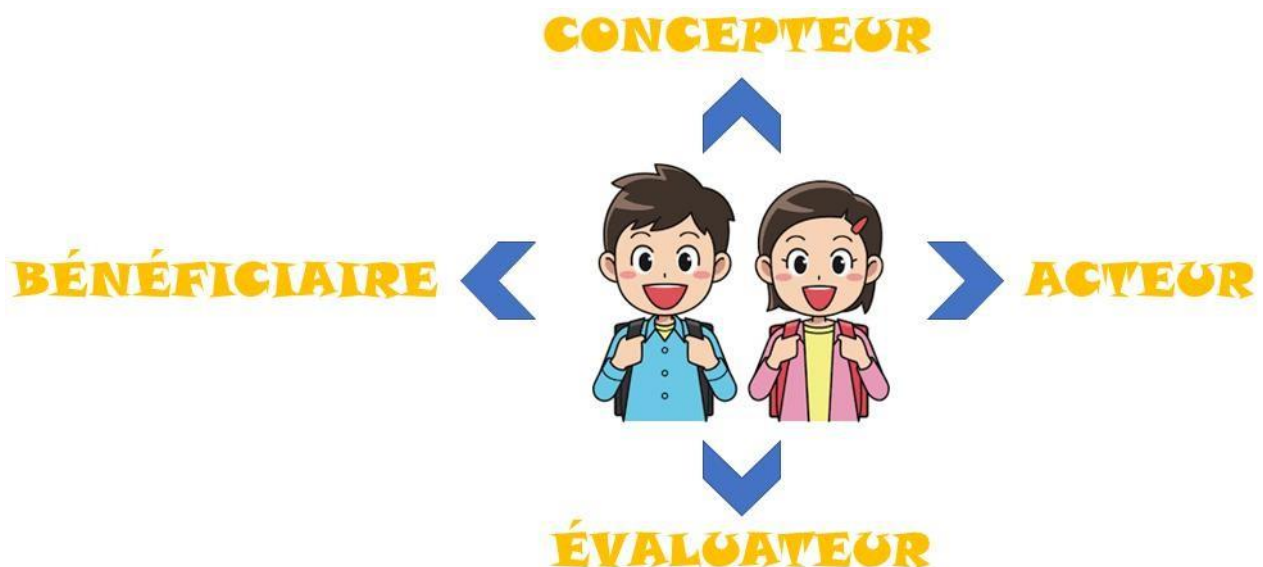
(-) Un regret à ce stade : les enfants n'ont pas pu participer directement à l'élaboration de ce document. C'est néanmoins un axe d'amélioration pour faire évoluer ce document.

Intention pour 2026 –2030 :

- ❖ Solliciter la parole des enfants dans la conception et l'évaluation des projets. Ainsi que pour les grandes décisions qui concernent l'école et les accueils péri et extrascolaires.

Le PEDT est conçu pour les enfants de Larra. Ce sont eux les bénéficiaires. En revanche, les enfants n'ont pas pu être associés à son élaboration. Or, l'objectif est bien de mettre les enfants au cœur de la politique éducative.

C'est pourquoi le renforcement de la place donnée à l'enfant est un axe majeur de ce PEDT qui devra être travaillé d'ici 2025. Il faut pouvoir lui donner toute sa place.



A. L'enfant est le BÉNÉFICIAIRE du PEDT...

L'enfant est bien le public ciblé par ce PEDT. La mise en cohérence des acteurs et des temps éducatifs, articulée autour des trois axes ci-avant, est pensée pour le bénéfice des enfants. L'objectif est bien d'organiser et de proposer une offre de service de qualité pour les enfants. Cette dimension de l'enfant bénéficiaire transparaît tout au long de ce PEDT.

B. ... mais il doit également en être ACTEUR, ...

En effet, pour que les effets attendus et les objectifs du PEDT soient atteints, l'enfant ne doit pas être simplement un usager « passif », qui simplement reçoit. Plus qu'un simple consommateur, il doit être également acteur, c'est-à-dire « proposer » et « faire ». Cette dimension est travaillée dans les axes 1 et 2 puisque l'enfant sera amené à faire évoluer ses pratiques, son comportement. Elle est également développée dans l'axe 3 à travers la notion de citoyenneté, de solidarité, d'engagement, etc.

L'objectif est bien d'accompagner l'enfant pour qu'il agisse en citoyen, en lui accordant de l'initiative et de l'autonomie pour construire des projets, tout en le responsabilisant. Pour ce faire, afin que les enfants deviennent acteurs de leur éducation, une instance nouvelle de participation pourra être mise en place. Cette instance est encore à construire mais devra voir le jour avant d'ici 2030.

C. ...ÉVALUATEUR ...

L'enfant doit être davantage interrogé sur sa perception de l'offre d'animation dont il bénéficie et est acteur. Cette évaluation par l'enfant est insuffisamment présente à ce jour. Or, c'est justement leur ressenti et leur niveau de satisfaction ou de bien-être qui peut amener à enrichir l'offre éducative à leur égard. Ils peuvent même conduire à changer les pratiques des adultes et des professionnels. Il convient donc de donner toute sa place à l'enfant dans l'évaluation des services mis en œuvre pour lui. Cette évaluation peut se faire par des questionnaires de satisfaction. Cependant, l'ambition est d'aller plus loin encore : un véritable pas sera franchi en ce sens par l'intégration des enfants au sein du comité de pilotage. C'est par là-même un moyen de donner toute sa portée et tout son sens à la participation citoyenne.

D. ...et à terme CONCEPTEUR !

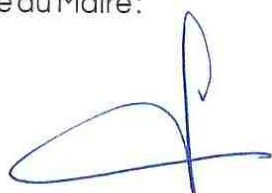
Ce PEDT a pour limite d'avoir été élaboré sans les enfants, qui sont pourtant les principaux concernés. L'ambition est néanmoins de les impliquer pour l'enrichissement progressif et régulier du contenu stratégique et opérationnel. Plus encore, le prochain PEDT devra positionner les enfants en véritable « concepteurs » aux côtés des agents de la commune et des partenaires institutionnels.

En 2026-2027 : une concertation avec les enfants aura lieu pour faire évoluer ce PEDT en intégrant directement leurs attentes.

SIGNATURE DU PEDT

Endatedu: 15 novembre 2025

Cachet et signature du Maire:



ANNEXES

ANNEXE 1 : ÉVALUATION DU PLAN MERCREDI 2022-2025

ANNEXE 2 : JOURNÉES TYPES

ANNEXE 1 : ÉVALUATION DU PLAN MERCREDI 2022-2025

1. Porteurs du projet

RESPONSABLE DU PLAN MERCREDI 2022-2025	
Collectivité porteuse du plan mercredi	COMMUNE DE LARRA
Autorité territoriale	MOIGN Jean-Louis Maire de Larra
Porteur de projet	MAILHOL Denise
Fonction	Coordonnatrice enfance éducation
Adresse postale	Place Maurice Pontich 31330 Larra
Téléphone	05.61.82.63.26
Adresse électronique individuelle	animation@larra.fr

2. Organisation du Plan mercredi 2022-2025

Liste des accueils de loisirs concernés par le Plan mercredi 2022-2025

Accueils de loisirs maternels	ALSH Maternelle
Accueils de loisirs élémentaires	ALSH Élémentaire
Accueils de loisirs mixtes	

Période d'ouverture des accueils de loisirs sur le temps périscolaire du mercredi

Mercredi matin	Mercredi après-midi	Mercredi journée
	X	

Nombre de places ouvertes le mercredi dans les accueils de loisirs en 2022

Enfants de moins de 6 ans (total par commune)	24
Enfants de plus de 6 ans (total par commune)	36

Nombre de places ouvertes le mercredi dans les accueils de loisirs en 2025

	Nombre d'accueils	Nombre de places
ALAE élémentaires		
ALAE primaires (maternels et élémentaires)	1	32 maternels et 36 élémentaires
Conventions Accueils de Jeunes (AJ) 14 – 17 ans	1	

L'organisation des accueils du mercredi après-midi reste la même que précédemment.

3/ Partenaires impliqués dans le Plan mercredi 2022-2025 et 2026-2030

Les acteurs du PEDT :

- le personnel communal des écoles.
- les associations sportives et culturelles de la commune.
- les parents et associations de parents d'élèves.
- d'autres associations de la Communauté de communes des Hauts Tolosans.
- des associations extérieures.
- SDJES et CAF pour les volets formation, financement et appuis aux techniciens et aux collectivités.
- Services départementaux de l'Éducation nationale.

Types de locaux utilisés lors des activités mises en place dans le cadre du Plan mercredi (salle de classe, bibliothèque, salle informatique...) en 2022-2025 ?

Locaux de l'école maternelle (salle de sieste, bibliothèque, hall) et trois préfabriqués installés dans la cour de l'école maternelle.

Mais ouverture d'un Service Multi Accueil - ALSH d'ici 2025 avec des locaux dédiés à l'accueil des enfants de maternelle et d'élémentaire et des espaces extérieurs propres à la structure ALSH ainsi que les accueils du mercredi après-midi.

Domaines de Cavallé, sa zone verte et sa zone de loisirs (infrastructures variées)

Nous profitons des locaux du nouveau centre de loisirs depuis avril 2025.

Les espaces pensés avec l'équipe d'animation sont très fonctionnels, nous disposons d'un hall d'accueil, de 4 salles d'activités, d'une salle de sieste, de sanitaires filles et garçons séparés, d'un bureau de direction, d'une salle de pause animateurs, d'une infirmerie équipée d'une douche, d'un sanitaire adulte. Les espaces extérieurs sont composés d'une cour aménagée avec des bancs et d'espaces enherbés à aménager avec les enfants.

Nous profitons toujours du domaine de Cavallé et ses infrastructures variées

4/ Activités mises en œuvre en 2022-2025 répondant aux 4 axes la charte qualité Plan mercredi

Rappels : Pour les élèves de l'école maternelle, le Plan mercredi doit préserver le temps calme dont ils ont besoin.
Une attention particulière est portée à l'accueil des enfants en situation de handicap.

charte qualité Plan mercredi	Grands projets mis en œuvre en 2022-2025	Intervenants	Effets attendus (indicateurs d'évaluation)
---------------------------------	---	--------------	---

<p>Axe 1 – Développement de la complémentarité éducative</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation du PEDT aux équipes enseignantes. Puis transmis à l'ensemble des acteurs locaux (représentants de parents d'élèves, associations, familles via le site internet de la commune). Participer aux équipes éducatives. - Participer aux réunions de rentrée pour présenter les services péri et extra scolaires. - Recevoir les familles conjointement (école et municipalité). - Élections de délégués de classe en élémentaire. - Dénomination de l'école élémentaire Projet végétalisation des cours d'école, en élémentaire dans un premier temps. 	<ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Le maire et le DGS lors de la réunion de pré-rentrée afin de marquer la volonté et l'ambition politique de la commune en matière d'éducation et de la jeunesse. - Équipes de direction (directrices écoles et accueils de loisirs et coordonnatrice). Équipes de direction (directrices écoles et accueils de loisirs et coordonnatrice). Concertation des enseignantes lors des conseils des maîtres. Équipes pédagogiques et animation. Les élèves de l'école élémentaire Participation des larrassiens au vote. Le CAUE 	<ul style="list-style-type: none"> - L'élaboration et la mise en œuvre du PEDT a permis de développer une communication fluide avec les directrices d'écoles et d'instaurer des relations de confiance et de respect mutuel. Ceci a contribué à valoriser les services et les accueils de loisirs. - Ainsi, nous avons été invités aux équipes de suivi ou éducatives concernant les enfants qui fréquentent les accueils de loisirs. Nous échangeons régulièrement sur les différentes problématiques rencontrées afin de trouver des solutions adaptées et communes. - A favorisé la création d'une instance indispensable sur laquelle nous nous appuyons pour la mise en place de projets tels que la rénovation des cours d'école avec le CAUE. - Elle favorise la parole des enfants dans un espace dédié via des réunions ou les sujets école et accueils sont discutés. - Ainsi qu'un espace de médiation entre les enfants et entre les enfants et les adultes. - De plus, la place et le rôle de chaque adulte sont posés, les enfants comprennent que les adultes présents sur le temps scolaire et périscolaires travaillent ensemble. Implication des enfants dans la vie administrative de l'école, prise de décisions sur le long terme.
--	---	---	---

<p>Axe 2 – Inclusion et accessibilité de tous les publics</p>	<p>- Projet sur la tolérance, l'acceptation de l'autre, de la différence. Projet sur le harcèlement à l'école - Activités sportives en situation de handicap (handi-basket). Jeux de coopération.</p> <p>- Activités permettant la mixité filles/garçons. Projets sur la citoyenneté (élection de délégués de classe, élection pour choisir le nom de l'école élémentaire, ambassadeurs du CAUE, participation au 1^{er} COPIL PEDT). Développer la culture de l'engagement Le "banc des copains" - Rencontre avec des anciens "raconte-moi un souvenir" (repas à la cantine ou goûter des personnes isolées le mercredi, participation à la semaine bleue).</p> <p>> parcours liés à l'axe 3 du PEDT : le vivre ensemble</p>	<p>SIAM : formation des agents et apports de mallettes pédagogiques.</p> <p>Projet co-construit avec les écoles et la municipalité et le Toulouse Iron Club basket pour une journée sur le handicap.</p> <p>Protocole pHARe : formation de la directrice et de la coordonnatrice.</p> <p>- Équipes de direction (directrices écoles et accueils de loisirs et coordonnatrice). Concertation des enseignantes lors des conseils des maîtres. CCAS de la commune</p>	<p>Cette réflexion sur l'attitude des adultes a permis de construire des relations entre enfants et adultes apaisées, avec un climat serein et bienveillant sur les temps d'accueil de l'enfant.</p> <p>Ainsi, on a pu observer chez les enfants de :</p> <p>L'entraide et du soutien. Des relations plus respectueuses. Une amélioration du langage des enfants (éviter les insultes à connotation discriminatoire). La diminution des bagarres et disputes. De la vigilance des adultes à l'inclusion des enfants en situation de handicap ou en difficultés relationnelles avec leurs pairs et/ou les adultes. La libération de la parole des enfants grâce à la mise en place « des messages clairs ». Les enfants sont ravis d'exprimer leur avis et de le présenter aux adultes. Ils développent de l'empathie et de l'écoute pour les personnes âgées qu'ils rencontrent.</p>
---	--	--	---

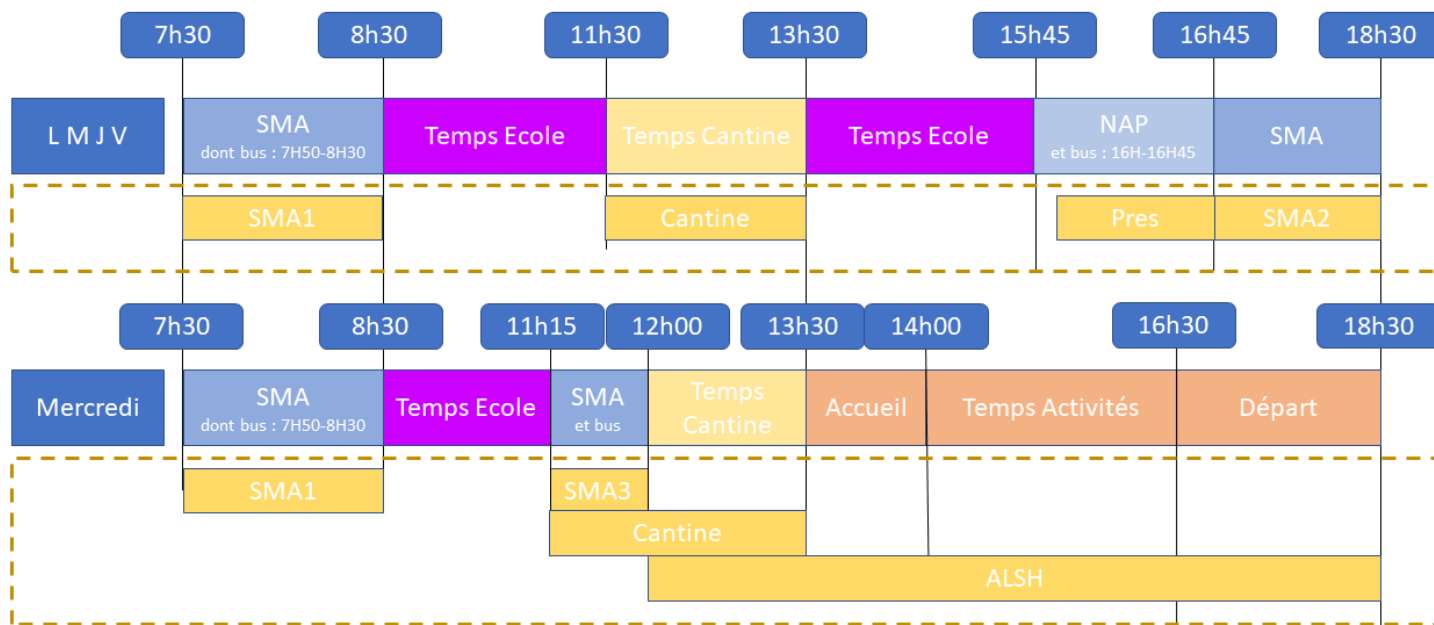
<p>Axe 3 – Inscription du projet sur le territoire, développement de partenariats</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Découverte du patrimoine local riche sur la commune de Larra (château de Larra, la mairie, la maison pour tous, le lavoir, les puits, l'ancienne école des filles). - Activité "rallye photos" dans la commune. - Nombreuses activités sur le domaine de Cavailé (jeux, balades, découverte de la faune et de la flore), soirée des étoiles. - Projet « mare » - Projet Territoire Engagé Nature - Découverte des circuits de randonnée de Larra à vélo. - Proposition d'activité hors du centre de loisirs, visite de Toulouse, mini-séjour vélo avec nuitée dans le Tarn et Garonne. <p>> parcours liés l'axe 1 et 3 du PEDT : l'environnement</p>	<p>Associations locales : L'art en village, ALAC, Poterie, Générations Larra, l'abeille launacaise, miellerie du « camp de la Houn ».</p> <p>Office du tourisme des Hauts Tolosans, de Toulouse, de Montech.</p> <p>Fédération des chasseurs de la Haute-Garonne.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les enfants découvrent leur village de manière ludique et en prenant le temps de regarder, comprendre les édifices et constructions de leur environnement proche, son village, son histoire et le territoire dans lequel ils s'inscrivent. - Les sorties pédestres ou vélos dans la commune et au domaine de Cavailé sont aussi un prétexte pour bouger et se mouvoir, apprécier l'activité physique. - Les rencontres avec les acteurs locaux sont toujours riches d'apprentissages et de nouveautés. Découverte de leur environnement un peu plus éloigné (Toulouse et département limitrophe).
---	--	---	---

<p>Axe 4 – Développement d’activités éducatives de qualité</p>	<p>Parcours éducatifs autour des trois axes définis dans le PEDT. Les équipes d’animation ont été intégrées dans l’élaboration du PEDT.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Écriture d’un projet pédagogique à renouveler après la signature du PEDT et de la CTG. - Projets d’activités rédigés et inscrits dans le cadre de cycle ou circuit éducatif. - Projets spécifiques (cirque, musique, science et technique). <p>Développement de nouvelles thématiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présence de la direction sur la structure le mercredi. <p>De nombreuses activités autour du recyclage de matériaux (palettes) et de création jeux de société, permettant aux enfants de manipuler, de bricoler et de créer.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - co-construction des différents projets avec l’ensemble des équipes intervenants auprès des enfants, animateurs, ATSEM, cuisiniers, agents d’entretien. - Direction des accueils de loisirs (directrice et coordonnatrice) - Bénévoles des associations locales (association pétanque, l’art en village, poterie et arts du feu). - Prestataires et intervenants extérieurs (Instant sciences, compagnies de cirque et de spectacles, bulles géantes, etc.). 	<p>On peut noter l’amélioration de la qualité et la diversité des activités proposées. Offre thématique plus large.</p> <p>Des programmes d’activités sont diffusés aux familles les mercredis et les vacances scolaires.</p> <p>Les besoins, capacités et centres d’intérêt des enfants sont mieux pris en compte. Un bilan “quart d’heure du soir” leur est proposé.</p> <p>Les familles expriment leur satisfaction.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une augmentation de la fréquentation des enfants sur des accueils du mercredi et pendant les vacances scolaires. - Il est proposé une restitution des activités aux familles (représentations à la fête des écoles, livret, exposition artistique, vidéo, article de journal).
--	--	--	---

ANNEXE 2 : JOURNÉES TYPES

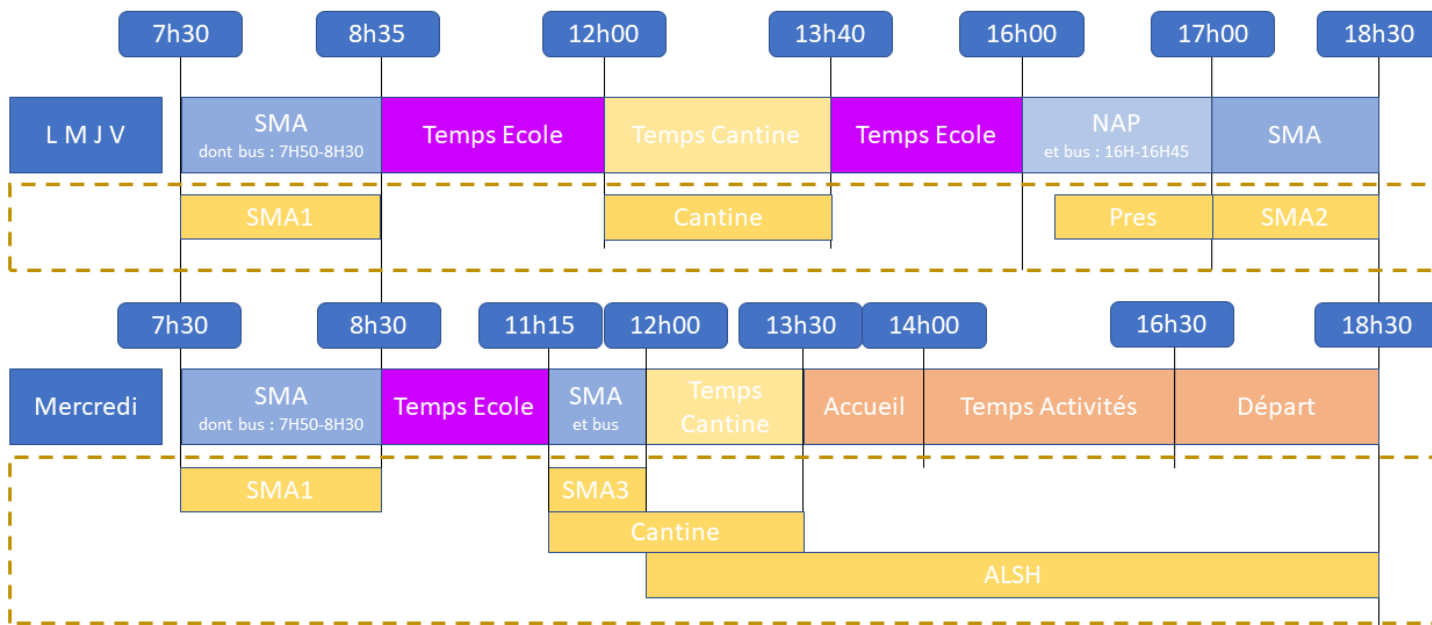


Maternelle





Elémentaire





ALSH

